

562/8

EQUIPE ECONOMIE RURALE

C R E A

STRATEGIES FAMILIALES

ET AFFECTATION DE LA FORCE DE TRAVAIL RURALE

CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE APPLIQUEE C.R.E.A	
DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	22/12/79
N° D'ORDRE	352.

Claudine CHAULET

Juillet 1979

2^e

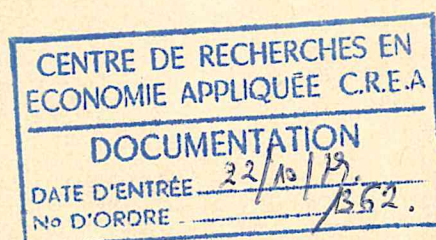
562/8

EQUIPE ECONOMIE RURALE

C R E A

STRATEGIES FAMILIALES

ET AFFECTATION DE LA FORCE DE TRAVAIL RURALE



Claudine CHAULET

Juillet 1979

2^e

Stratégies familiales et affectation
de la force de travail rurale.

INTRODUCTION.

Les analyses présentées par B.Radji montrent (I) que la force de travail des familles installées sur les unités de production agricoles est rarement affectée à la seule agriculture, et que leurs revenus sont rarement constitués à partir de leur seule production agricole.

En majorité, les familles vivant de l'agriculture sont donc "mixtes" : à la fois agricoles et non-agricoles, elles relèvent à la fois de la consommation ou de la vente de leur production, et du salariat. Le phénomène des "paysans-ouvriers" ou des "ouvriers-paysans" a déjà souvent retenu l'attention des sociologues travaillant dans des contextes socio-culturels différents. En Algérie où, sur la base d'une tradition culturelle centrée sur la famille indivise, interviennent des politiques agraires originales, une analyse particulière semble nécessaire.

(I). Pour 1977. Le constat avait déjà été fait pour les années antérieures. Voir en particulier pour 1971 "Agriculture de subsistance" INRA-CNRESR. 1973, tome II, chapitre 5 "La mise en oeuvre de la force de travail hors des exploitations agricoles et la formation des revenus" par F.Bel et N.JAZRA., p.1-62.

Précisons d'abord le sens qui est donné ici au terme "famille" = nous ne nous interrogeons pas sur la famille généalogique - l'ensemble des personnes qui ont entre elles des liens socialement définis comme familiaux - ni sur l'efficacité des rapports de parenté lorsque les descendants d'un même ancêtre sont séparés pour la production et la consommation : de telles questions, légitimes et importantes, ne peuvent en effet trouver de réponse à partir d'une enquête dont l'objectif était autre.

De façon plus restrictive, nous appelons ici "famille" l'ensemble des personnes qui, parentes entre elles, constituent un revenu commun à partir duquel sont déterminées, en fonction de leur place dans l'ensemble, leurs possibilités de consommation (1). La famille ainsi définie comprend donc des membres temporairement non résidents au foyer, s'ils contribuent de façon significative aux recettes ou aux dépenses. Sont considérées comme "familles agricoles" les ensembles pour lesquels tout ou partie du revenu est constitué à partir de la mise en oeuvre directe dans l'agriculture de la force de travail de leurs membres (2) = étant donnée notre méthode d'enquête, ce sont les seules sur lesquelles nous avons recueilli des informations.

(1) Pour éviter toute confusion, H. Mendras ("Sociétés Paysannes", Paris, A. Colin, 1976, p. 57 et suiv.) propose le terme de "groupe domestique", "c'est à-dire le groupe constitué par les gens qui vivent, selon les expressions anciennes, au même pot et au même feu, au même pain et au même vin" et caractérise les groupes domestiques paysans, d'une part par le fait qu'ils organisent l'essentiel de la vie économique, "les activités économiques qui se situent en dehors des groupes domestiques sont rares", d'autre part par leur stabilité et leur fondement patrimonial. Les éléments de cette définition ne se retrouvant pas de façon évidente dans la société rurale algérienne actuelle, nous conservons le terme courant de "famille" (arabe maghrébin *al-ʿila*), espérant, par l'analyse, contribuer à en construire le contenu scientifique.

(2). Sont donc exclues les familles ne vivant que de la rente de la terre, et en principe (la distinction n'étant pas toujours évidente dans la pratique) celles pour lesquelles le travail de la terre ne constitue qu'un revenu d'appoint (jardin, petit élevage).

Le caractère économique des critères utilisés pour cette définition ne doit pas dissimuler que la famille est une cellule sociale,, fondée sur la mise en pratique de normes culturelles, organisée par un rapport d'autorité interne, vivifiée ou minée par des rapports affectifs, et que c'est sa reproduction sociale , pas seulement biologique, qu'elle tend à assurer à travers les activités de ses membres et les consommations qu'elle leur accorde.

Nous partons du constat que la famille agricole, ainsi définie comme unité socio-économique de base, comporte fréquemment des actifs qui travaillent ailleurs que sur l'unité de production agricole privée ou collective à laquelle elle est liée : nous faisons l'hypothèse que la famille est, actuellement, le centre de décision par lequel est affectée la force de travail rurale, et que cette affectation est réalisée à travers les choix que la famille en tant que sujet collectif, ou son chef en tant que responsable du groupe, croient devoir faire pour atteindre leurs propres objectifs à travers les contraintes imposées par le fonctionnement global de l'économie.

Nous nous demanderons donc comment les stratégies de reproduction familiales contribuent, par le cumul de leur effets, à la reproduction globale du système économique et social.

Plus précisément, les rapports de parenté tels qu'ils sont validés par la production et/ou la consommation en commun, peuvent fonctionner comme rapports de production au sein de l'unité de production familiale mais ils fonctionnent également- surtout ?- en assignant aux actifs ^{des} rapports de production dans lesquels ils seront engagés du fait des stratégies familiales : aide familial appelé à devenir chef d'exploitation, aide familial voué à être indéfiniment dominé, salarié, émigré, en cas de maintien de l'ensemble ; salarié, indépendant, chômeur en cas de scission avec ou sans patrimoine initial.

Ils assignent également le lieu de mise en oeuvre de la force de travail, agriculture ou autres secteurs d'activité, secteur privé ou secteur public; ils déterminent les chances de promotion, à travers les décisions de scolarisation et de formation et à travers les affectations matrimoniales qui tiennent une place essentielle dans les stratégies de reproduction familiale.

Mais pour qu'il y ait stratégie, il faut qu'il y ait possibilité, au moins subjective, de choix. Cette possibilité existe croyons nous, actuellement.

Certes, l'idéologie traditionnelle, par sa prégnance, l'idéologie étatique, pour ses hésitations en la matière, et l'insuffisance des services de santé, se conjuguent pour que les familles rurales n'aient pas la possibilité effective de décider du nombre d'enfants de chaque couple (1) : le nombre descendants est une contrainte qui peut rendre obligatoire l'affectation de certains d'entre eux au travail extérieur à l'unité de production, quand l'emploi productif sur celle-ci n'est pas extensible.

Mais, tout d'abord, le fait de rester groupés en grande famille ou de se scinder en familles conjugales relève du choix des intéressés, dès lors qu'une base matérielle minimale (maison, parcelle possédées) existe, puisque que les normes culturelles anciennes ne peuvent plus prendre la forme de contraintes sociales impératives. La décision de scission peut être provoquée par des circonstances particulières (réussite scolaire d'un fils, disputes, "acculturation" d'un jeune travailleur extérieur à son milieu de vie et de travail); elle n'est pas imposée, et une partie importante des stratégies familiales semble avoir pour objectif de se prémunir contre de telles éventualités. Inversement, des ruptures peuvent être acceptées voire préparées de longue date.

(1) des changements sont vraisemblablement assez proches sur ce point. Les femmes rencontrées connaissaient souvent l'existence de méthodes d'espacement des naissances, sans en rejeter l'idée, et certaines les pratiquaient.

D'autre part, les transformations actuelles de l'économie élargissent le champ des possibles, et ceci de façon très sensible par rapport à la situation des années soixante, sans parler de celle de la période coloniale.

Pour ce qui est de l'agriculture, la production actuelle étant menée en général de façon extensive, une modification des systèmes de culture pourrait souvent augmenter de façon significative la mise en oeuvre productive de la force de travail disponible, et en même temps les revenus destinés à la rémunérer. Une telle transformation allant dans le sens des objectifs de la planification, l'Etat pourrait intervenir pour la favoriser en prenant en charge tout ou partie des investissements nécessaires : s'il ne l'a fait jusqu'à présent que de façon limitée, son action n'est pas pour autant négligeable (prêts pour les motopompes, projets de mise en valeur, mise en place des CAPCS...) puisqu'elle a permis à certaines familles agricoles d'opérer de véritables reconversions, vers le maraîchage irrigué par exemple. De plus la mobilisation familiale d'une certaine épargne a permis également des transformations (par exemple, la création d'un poulailler à partir de l'épargne d'un émigré). Dans une certaine mesure l'emploi possible sur une unité de production est donc une variable dépendante des choix de production et de techniques.

Dans les autres secteurs d'activité, les créations d'emploi ont été importantes ces dernières années : emplois industriels ou de services autour des grands pôles, donc nécessitant de la part des travailleurs ruraux une migration qui prend la relève de l'émigration, emplois industriels dans les usines implantées en milieu rural donc accessibles sans déplacement, emplois de B.T.P. surtout, que les travaux d'infrastructure et de construction publics ont multipliés dans les campagnes et les petits centres ruraux.

Parallèlement, une partie des jeunes ruraux accédaient au maniement minimum de la lecture, de l'écriture et du calcul et/ou à une formation professionnelle).

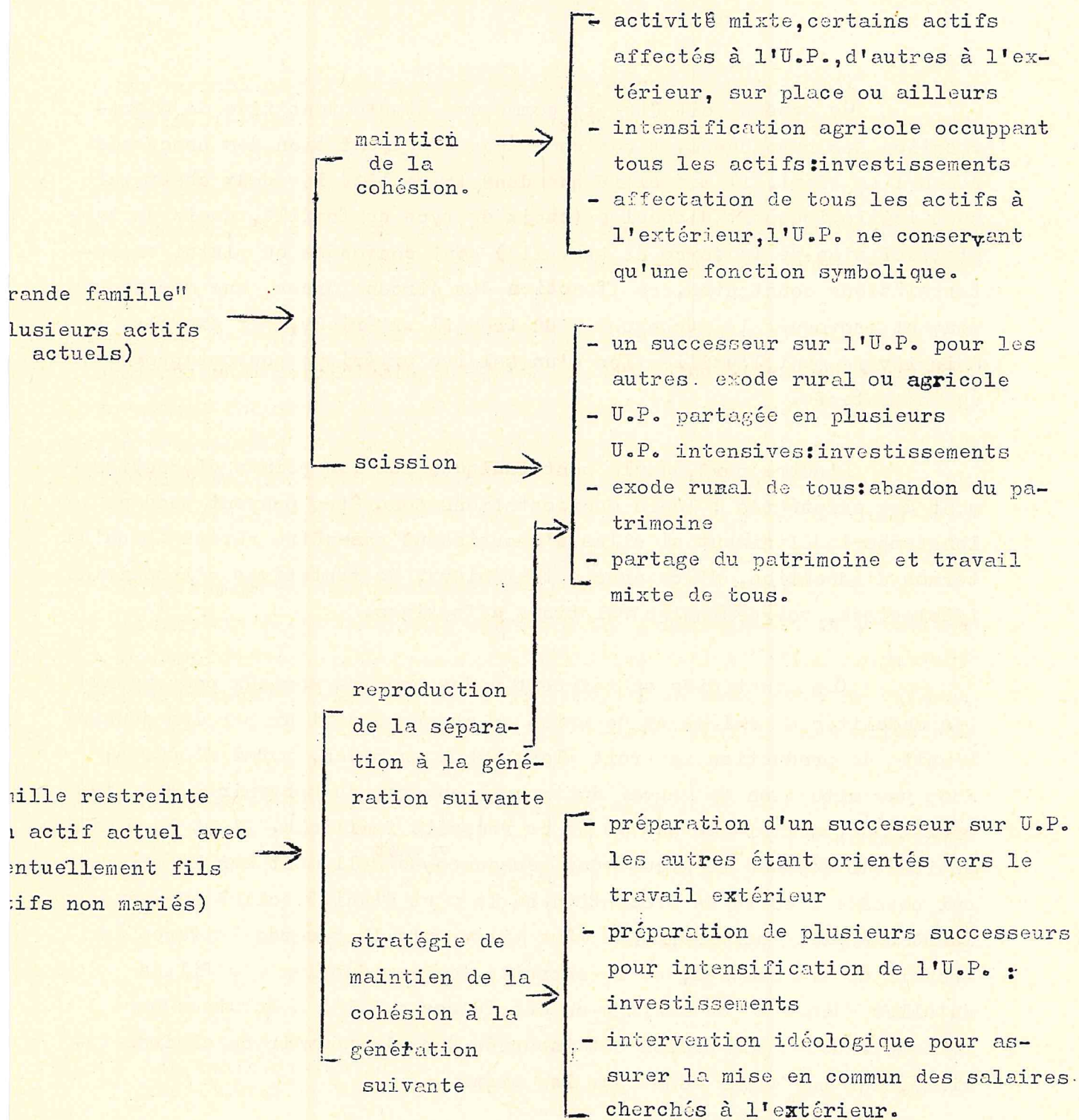
Le marché du travail s'est donc ouvert, largement si on prend comme référence la ~~décennie~~ précédente, aux ruraux.

Sur ce marché, la force du travail rurale est sans doute moins valorisée que celle qui a été préparée aux disciplines industrielles par une éducation en ville, mais surtout les salaires sont fortement hiérarchisés, le travail non agricole étant toujours rémunéré, à niveau de qualification équivalent et à niveau de pénibilité souvent inférieur, plus haut que le travail agricole dans le secteur public.(1)

Un calcul à court terme fait donc préférer le travail non agricole, un calcul à long terme encore plus, puis que l'expérience (notamment celle de l'émigration) fait penser qu'en débutant comme manoeuvre on peut, avec de la patience et de la chance, progresser dans l'échelle des qualifications.

Dans une telle situation, les stratégies possibles peuvent être schématisées comme suit :

(1) Le secteur privé peut être amené à élever les salaires offerts jusqu'à un niveau égal ou supérieur à celui des salaires non agricoles, pour être sûr de disposer de force de travail aux périodes de pointe.



Ce schéma doit être lu comme une simple tentative de clarification des hypothèses, et non comme une représentation des processus réels : en effet, il est clair que dans la réalité les deux choix qui sont ici logiquement dissociés (choix du type de famille, choix du type d'affectation de la force de travail) sont confondus ou plutôt en interrelations constantes, en fonction des circonstances, une mésentente pouvant provoquer la recherche d'un travail extérieur, par exemple, mais inversement l'utilisation d'un salaire extérieur pouvant provoquer une mésentente.

D'autre part, seuls sont indiqués ici les points d'aboutissement des stratégies : leurs manifestations concrètes peuvent pendant longtemps-indéfiniment si elles n'aboutissent pas-n'être repérables qu'en termes d'éducation, d'échanges matrimoniaux, de tentatives d'imposition idéologique, voire^{de} simples relations affectives.

Ces stratégies se réfèrent à des modèles sociaux concernant les modalités de relèvement et de prise en charge des vieux par les jeunes. L'unité de production apparaît alors comme un moyen, parmi d'autres, dans une situation de marché du travail ouvert, de parvenir à des fins socialement définies de survie ou de réussite familiale. C'est la famille, entité qui dépasse le groupe des personnes^{vivant} actuellement sur la terre, qui possède l'unité de production, ou la part d'unité collective sous forme d'emploi "permanent", au même titre qu'elle possède la force de travail de ses membres, et la capacité de reproduction des filles qu'elles "donnera" en mariage ou des femmes qu'elle a acquises par alliance. Cette possession est incarnée dans le pouvoir du chef de famille, sur les siens comme sur les biens.

Dans ces conditions, une famille n'est pas définitivement "grande" ou restreinte : on la trouve, à un moment donné, dans un état qui résulte de la relation dialectique entre la base matérielle dont elle dispose (un minimum semble nécessaire pour une grande famille, nous l'avons vu), sa composition démographique, et la façon dont ses membres assument le système de normes et valeurs en vigueur dans le milieu social : des grandes familles peuvent se scinder, mais des chefs de famille restreinte peuvent tenter de reconstruire une grande famille par non division à la génération suivante. Et si les plus pauvres semblent implicitement dispensés de respecter les normes, cela n'implique pas qu'ils ne les reconnaissent pas, et n'ont pas comme objectif d'être un jour en état de les revendiquer comme leurs.

Si l'on admet, à titre d'hypothèse, la possibilité de stratégies familiales, celles-ci ne semblent pas, a priori, pouvoir se développer de la même façon dans le Secteur Public et dans le Secteur Privé. D'un côté, en effet les collectifs de travailleurs, possesseurs juridiques des moyens de production, partagent en fait avec l'Etat, dont le poids est le plus souvent déterminant, les décisions qui concernent la production agricole. De l'autre, les propriétaires exploitants privés sont juridiquement maîtres de toutes leurs décisions.

La différence n'est pourtant pas aussi radicale que les formes juridiques pourraient le laisser penser. D'une part, les collectifs peuvent manifester une résistance passive aux interventions de l'Etat, ou tenter d'influencer les décisions externes en proposant, par exemple, des projets d'intensification. D'autre part les propriétaires-exploitants, formellement autonomes, sont en fait déterminés par l'état actuel du marché des moyens de production, des produits et du travail.

De plus, les collectifs sont composés de travailleurs qui appartiennent à des familles dont les stratégies incluent l'avenir du travailleur dans le domaine autogéré ou la Capra, et pourraient inclure l'unité de production publique comme lieu d'emploi possible pour leurs jeunes; c'est le cumul de ces décisions familiales qui définit en fin de compte le volume et la qualité de la force de travail disponible pour l'unité de production collective.(1)

Dans les deux cas, il est donc bien nécessaire de comprendre en fonction de quels facteurs et de quelles fins les familles s'orientent vers la vente de leur force de travail à l'extérieur de l'unité de production à laquelle elles sont liées, ou au contraire vers la recherche d'une mise en oeuvre plus importante de cette force de travail dans l'unité de production, avec l'espoir d'une rémunération par l'augmentation du produit.

Globalement, comment ces phénomènes apparaissent-ils dans notre enquête ?

Nous avons constitué une typologie des familles sur la base suivante :

- (1) Signalons une autre démarche possible, l'utilisation privée de biens collectifs. On sait que dans le cadre des "lopins individuels" des pays de l'Est, elle a été favorable à une certaine intensification. Ici la production des jardins familiaux est faible, mais la conduite de bétail privé (appartenant aux travailleurs ou à d'autres) sur terres collective peut être importante dans certaines régions : nous ne sommes pas encore en mesure de dire s'il s'agit d'une tendance à l'appropriation privée relevant de stratégies organisées.

- + Grandes familles A- les familles complexes, comprenant plusieurs couples appartenant à au moins deux générations différentes, dont au moins deux à la même génération, et leurs enfants non mariés.
- B- Les familles "horizontales" : comprenant plusieurs couples de la même génération et leurs enfants non mariés.
- C- Les familles "verticales" : comprenant plusieurs couples de générations différentes, un couple par génération, et leurs enfants non mariés.
- + Familles restreintes.
- D- Les familles ne comprenant qu'un couple et ses enfants non mariés, plus des apparentés isolés.
- E- Les familles ne comprenant qu'un seul couple et ses enfants non mariés.

Tableau "1" Type de famille par secteur

Type de famille Secteur	A Complexe	B horizon- tal	C vertical	$\frac{1}{2}$ T. Sous T. Grdes. familles	D	E	Sous T. familles restreintes	T	nombre moyen de membres	nombre moyen d'actifs	nombre de per- sonnes par actif
Autogestion	4	0	2	6	7	22	29	35	8,8	1,5	5,6
Revolution Agricole	6	0	7	13	7	27	34	47	8,5	1,6	5,1
Privé	21	5	16	42	11	30	41	83	12,7	2,6	4,9
Total	31	5	25	61	25	79	104	165	(9,7)	(1,9)	(5,1)

n. de familles

Le tableau "1" nous montre la répartition des familles par type selon les secteurs. On constate que, si les grandes familles sont loin d'être absentes dans l'Autogestion, et la Révolution Agraire, elles y sont minoritaires, alors qu'elles "possèdent" la moitié des exploitations du secteur privé, et y concernent la grande majorité des couples : en comptant le minimum de 3 couples pour le type A et 2 pour les types B et C, on obtient 105 couples vivant en grande famille contre 41 couples isolés. Une différence significative apparaît donc entre le secteur public et le secteur privé. Cette différence se retrouve au niveau du nombre de personnes par famille (8,8 et 8,5 pour le public et 12,7 pour le privé), mais comme elle se retrouve également dans le nombre d'actifs (1) (1,5 et 1,6 contre 2,6), elle disparaît et même s'inverse en faveur du secteur privé quand on calcule le nombre de personnes par actif (5,6 et 5,1 contre 4,9). La grande famille, nombreuse (2) mais pôle de regroupement des actifs, assure mieux la couverture des "personnes à charge" que la famille restreinte. De ce fait, dans nos enquêtes, les situations les plus difficiles sont en général celles du couple avec de nombreux enfants trop jeunes pour travailler, et ceci d'autant plus que les allocations familiales sont restreintes à 4 enfants pour l'autogestion, et inexistantes dans la Révolution Agraire comme dans le secteur privé.

-
- (1) - définis comme ayant participé par leurs activités au revenu en nature ou en espèces de la famille. Les travaux domestiques habituels des femmes ne sont pas comptés comme "activités", seules sont comptées comme actives les femmes ayant déclaré participer aux travaux agricoles principaux ou avoir une activité rémunérée.
- (2) - dans le secteur privé, nous avons rencontré 6 familles de 15 à 20 personnes, et 7 de plus de 20 personnes avec 2 maxima à 30 et 34 (Tamzoura et Babor).

Tableau 2. Type de famille par commune et par secteur.

n.de familles

Type de famille commune/ secteur	Grande famille	Famille restreinte	nombre moyen de membres	nombre moyen de personnes à charge par actif
I Z O N E	Tinfria SA BA SP	0 2 5	8 3 6	6,6 9,6 9
	Sig SA RA SP	1 2 5	9 8 6	8,6 7,5 10
	Tamzouira SA RA SP	4 3 8	6 8 1	9 7 12,4
	El-Attef SA RA SP	- 0 1	- 5 2	- 9 (9,3)
Zone 2	Babcr SA RA SP	- 3 11	- 2 14	- 9,8 11,8
Zone 4	Merouana SA RA SP	1 3 3	4 4 7	9,8 8,8 8,5
	res el Oued SA RA SP	0 0 9	2 4 5	(8,5) 9,2 12,2
	TOT.L	61	104	9,7

5,1

Cette situation est-elle liée à des conditions locales, certaines communes se caractérisant par des structures familiales qui pourraient être mises en relation, dans ce cas, soit avec la situation de l'emploi dans la zone, soit avec l'histoire de la pénétration coloniale dans la région, soit avec l'état actuel d'équipement socio-culturel ?.

Le tableau 2 a été construit pour répondre à cette question= il ne peut donner que des indications sans aucune valeur statistique, étant donnée l'irrégularité de la représentation des secteurs par commune dans notre enquête.

Tamzoura apparaît effectivement comme une exception, puisque les grandes familles, qui sont la règle pour le secteur privé dans cette commune, y sont aussi relativement bien représentées dans les autres secteurs. Au contraire, dans les autres communes, c'est la différence entre secteurs qui frappe, Ras el Oued étant un cas limite, avec prédominance de la grande famille dans le secteur privé alors qu'elle est absente du secteur public.

Quant au nombre de personnes par actif, il a tendance à s'abaisser dans la Zone I, où effectivement les occasions d'emploi sont fortes, par rapport aux autres, avec des maxima pour Babor (secteur Révolution Agraire = il s'agit de G.M.W.) Merouana (pour l'autogestion) et Ras El Oued (pour le secteur privé), sans que l'on puisse incriminer directement l'état de l'emploi, puisque Babor a un taux moyen pour le secteur privé, et Merouana le taux le plus faible de tous pour le même secteur. Partout, en tout cas, le taux du secteur privé est plus faible que celui de l'autogestion. Il ne semble pas, de toute façon, que la situation socio-économique de la zone soit en relation simple avec les structures familiales.

Si les structures familiales ne sont pas distribuées simplement en fonction de l'histoire locale - familles "traditionnelles" pour régions "traditionnelles", familles conjugales pour zones fortement colonisées et/ou industrialisées, si elles ne traduisent pas mécaniquement la situation de l'emploi dans chaque zone, si elles varient surtout en fonction du secteur d'appartenance, sans pour autant être calquées sur lui, (puisque'il y a des familles restreintes dans le secteur privé et des grandes familles dans la population issue du prolétariat rural qui peuple les domaines autogérés), cela confirme que dans l'état actuel de la société rurale Algérienne un certain choix est possible entre différentes façons de grouper force de travail et consommateurs, entre différents types de famille.

Nous pouvons donc maintenant partir d'un double constat, celui de l'importance du travail extérieur, et celui de la présence de familles groupant de façon différente les actifs.

Avant d'analyser en détail les relations entre les deux phénomènes, pour chacun des secteurs (parties II et III), il paraît nécessaire de préciser l'enjeu de cette investigation = nous tenterons donc de dégager les fonctions qui peuvent être assignées aux familles rurales dans le fonctionnement global de la société. Nous le ferons à partir d'une remontée historique, pensant que, pour être compris, les effets des changements institutionnels récents doivent être rapportés aux structures que la colonisation avait mises en place dans la société rurale.

I- Soumission et reproduction des familles rurales.

Le capitalisme colonial s'est soumis l'agriculture algérienne par l'intermédiaire de plusieurs processus.

Le plus évident est celui de l'expropriation des terres, avec substitution des grandes fermes capitalistes coloniales aux exploitations de types antérieurs et transformation des anciens exploitants en salariés.

Mais les colons ne se sont pas approprié la totalité des superficies cultivables : sur les 2/3 de la SAU environ des paysans algériens étaient maintenus, sur des exploitations apparemment conformes aux modèles pré-coloniaux. Cette agriculture non-coloniale n'était pourtant pas "traditionnelle", elle a été progressivement contrainte de fonctionner pour le profit du système dominant.

Certaines exploitations, les mieux dotées, celles dont les terres étaient les mieux placées par rapport aux voies de communication, ont été intégrées au marché des moyens de production et des produits et se sont donc trouvées, au même titre que les exploitations paysannes d'Europe, en état de "soumission formelle" au capital (1). Quelques unes ont même pu, en utilisant des positions de pouvoir locales, se transformer en exploitations capitalistes (2).

(1) Cf. pour l'Europe C. FAURE "Agriculture et Capitalisme," Paris, Anthropos 1978 et pour l'Algérie. A. BENACHENHOU "Formation du sous-développement en Algérie". Alger, OPU, 1976, en particulier p.139 et suiv.

(2) Ceux qu'une expression populaire désignait comme " les colons arabes".

Mais la plupart des paysans, relégués sur les terres pauvres des montagnes ou du sud, contraints à payer de lourds impôts en argent, appauvris par le rétrécissement de l'espace disponible pour leur bétail et par l'épuisement de leur terres surexploitées, ont été soumis à l'exploitation capitaliste par une autre voie. Ils étaient maintenus comme propriétaires de leurs moyens de production, mais ceux-ci étant insuffisants pour assurer leur reproduction, ils étaient contraints de vendre leur force de travail, d'abord aux colons pour les travaux saisonniers, puis aux usines et aux chantiers de "la métropole".

Des analyses récentes (1) ont montré comment le capitalisme, dans d'autres contextes, avait intérêt, non pas à détruire les structures sociales antérieures, mais à les préserver en les subordonnant = le maintien de l'économie d'autosubsistance et des rapports de production domestiques peut être utile aux capitalistes pour qu'ils puissent leur laisser la charge au moins partielle de la reproduction de la force de travail qu'ils utilisent, et accroître ainsi le prélèvement de plus value.

C'est ainsi qu'ont été créés ces "secteurs traditionnels" où les moyens techniques et les superficies cultivables doivent être faibles pour obliger les hommes à vendre une partie de leur force de travail, et où les modèles de solidarité propres aux modes de production précapitalistes doivent être conservés, en particulier les "grandes familles", pour que la reproduction de la force de travail soit assurée au coût minimum pour les capitalistes et leur Etat.

(1) Par exemple. Claude Meillassoux, "Femmes, greniers et capitaux". Paris, Maspero, 1975. Pierre-Philippe Rey, "Capitalisme négrier, la marche des paysans vers la proletariat. Paris, Maspero, 1976. Yves Guissault. "Modes de production et développement des formations agraires. Implications sur les politiques actuelles". Tiers Monde, XIII, 52, Oct-déc. 1972 p. 727-752. qui parle de "mode de production de force de travail".

Cette intégration forcée au marché du travail a joué un rôle essentiel dans l'économie coloniale en Algérie. Elle était la condition nécessaire pour que les colons puissent installer de grosses exploitations spécialisées dans des productions exigeant beaucoup de travail manuel à certaines périodes de l'année. Venus des régions transformées en réservoirs de main-d'oeuvre, les travailleurs étaient là quand on avait besoin d'eux, et absents-nourris, logés, stabilisés, reproduits par les familles "traditionnelles" - le reste du temps. Aux conditions techniques de l'époque, les centaines d'hectares d'un seul tenant de vigne ou d'agrumes étaient impossibles sans les contingents de tailleurs, de cueilleurs et de vendangeurs "levés" dans les montagnes. Et avant la moissonneuse-batteuse et le camion, la monoculture céréalière du Sersou était impossible sans "l'achaba" des nomades, fournissant à la fois moissonneurs et chameaux pour le transport.

Le profit était double : avantage commercial de pouvoir mettre sur le marché (en particulier d'exportation) de grosses quantités d'un produit homogène, coûts de production abaissés par le fait que les salaires n'avaient à couvrir qu'une partie de la reproduction de la force de travail.

A partir de la première guerre mondiale, les colons commencèrent à perdre le monopole de l'utilisation de cette force de travail si commode. Découverts en tout que "chair à canon", les travailleurs algériens furent de plus en plus utilisés, avec d'autres émigrés, par les entreprises françaises : l'émigration, expression de la double nécessité, pour les familles, d'exporter leurs hommes jeunes et en bonne santé et d'assurer l'entretien des femmes et des enfants, des vieux et des malades, donc la reproduction sociale de la force de travail, fonctionnait au plus grand profit des employeurs tout en facilitant le contrôle social dans le pays importateur.

Comment ce système, si utile pour les patrons, fonctionnait-il? Mises à part les mobilisations de guerre, les départs vers les fermes ou vers l'Europe étaient vécus comme des décisions autonomes, imposées par le seul devoir moral de "nourrir les enfants", et organisées dans le cadre familial. C'était toujours l'homme seul qui partait, laissant dans la maison familiale vieux, femmes et enfants confiés à un parent : on ne part pas, même pour un mois de travail saisonnier(1), si on ne peut pas laisser ceux dont on a la charge sous la responsabilité d'un père ou d'un frère, on ne part que pour envoyer ou rapporter à la famille une part importante du salaire gagné. Bien loin d'être une rupture, le départ dans ces conditions est une façon d'assumer pleinement le rôle de membre actif de la famille, et ainsi de donner leur pleine efficacité aux rapports familiaux (2).

Ainsi la "grande famille", la famille réunissant plusieurs hommes adultes, nécessite et permet à la fois le travail de certains actifs à l'extérieur de l'exploitation familiale. Reproduite par la vente de la force de travail, elle la reproduit. Forme traditionnelle, elle est insérée dans le système capitaliste colonial et fonctionne à son profit.

(1) il faut un homme pour "apporter le bois et l'eau" disaient symboliquement les paysans de Béni-Slimane en 1971

(2) Abdelmalek Sayad, analysant ce "premier âge" de l'émigration dont nous parlons ici, précise "l'émigré d'alors... était mandaté par sa famille et plus largement par la société paysanne pour une mission bien précise..." in "Les trois âges de l'émigration algérienne en France", ARSS, 15, Juin 1977. p.57.79. Mais il montre dans la suite de l'article les transformations fondamentales que connaît l'émigration prolongée, surtout à travers les générations.

Mais ce fonctionnement est médiatisé par l'idéologie : pour que le système se perpétue, il faut que les normes et les valeurs du groupe social soient entretenues, que le principe de soumission des individus aux intérêts familiaux soit sauvegardé éventuellement renforcé à travers l'éducation, l'austérité des habitudes de consommation les modalités d'alliances matrimoniales, l'attachement au nom, au terroir, aux vieilles formes de religiosité. L'"archaïsme" culturel des régions réservoirs de main d'oeuvre, leur "oubli" par les services publics, étaient donc également fonctionnels.

"Agriculture traditionnelle", "régions pauvres", "villages archaïques", "douars isolés"... étaient tels, non du fait d'inexplicables "survivances" ou de fatalités naturelles, mais du fait d'un ensemble de politiques qui, consciemment ou non, créaient une pauvreté nouvelle tout en conservant, en les réutilisant, des structures sociales anciennes et leurs références culturelles.

Les bases antérieures de la vie économique et politique étant dissoutes, la forme familiale était maintenue ^{non} en tant que gestionnaire d'un patrimoine productif, mais parce que, à travers elle, pouvait être gérée la mise sur le marché de la force de travail.

U Un aspect important de cette utilisation des structures "traditionnelles" a été la spécialisation des régions. Après une phase conflictuelle- les colons s'organisant contre l'émigration qui leur enlevait "leur" main d'oeuvre - une sorte de partage des zones d'influence s'est mise en place. L'Ouarsenis, le Titteri étaient destinés à la fourniture de travailleurs saisonniers, puis permanents, aux colons de la Mitidja, du Chelif et d'Oranie (ces derniers ayant d'autre part largement recours aux Marocains du Rif) tandis que les Kabylies et l'Aurès devaient fournir des manoeuvres puis des OS à la métropole

Ces spécialisations ont fortement marqué la vie sociale de ces régions, et leurs effets sont encore actuels.

Depuis l'indépendance, qu'est devenue la "grande famille"?

les premières années, elle semble avoir conservé ses fonctions antérieures.

L'Etat attendait des "comités de gestion" qu'ils remplacent les colons, en particulier en fournissant un surplus exportable. Les systèmes de cultures demeuraient donc dans l'ensemble inchangés, les emplois permanents n'augmentaient pas, le même nombre de travailleurs saisonniers demeurait nécessaire. Comme les réservoirs de main d'oeuvre saisonnière étaient, évidemment, des régions qui avaient beaucoup participé à la lutte de libération et beaucoup souffert de la répression, la misère y était encore accrue (malgré des mesures de secours demeurées insuffisantes) : les saisonniers venaient donc vendre leur force de travail quand les cultures avaient besoin d'eux. Comme d'autre part, les anciens travailleurs permanents des colons n'avaient aucune chance de trouver du travail ailleurs, ils restaient sur les domaines.

Cette stabilité initiale de l'organisation du travail a permis le maintien de la production à son niveau colonial, mais non celui de la "rentabilité", ce qui a bloqué les espoirs d'amélioration des conditions de vie des travailleurs par partage des bénéfices.

Quant aux travailleurs émigrés, ceux qui essayaient ne trouvaient pas de travail au pays, et l'Etat, n'ayant pas besoin de leur force de travail mais ayant besoins de devises, n'avait pas de politique pour les faire revenir. L'expansion de l'économie européenne pendant cette période a même permis une accélération des départs.

D'autre part, la fin de la guerre et l'ouverture des camps de regroupements déclanchaient une vogue d'exode rural, qui était sans doute essentiellement le résultat des ruptures familiales accumulées pendant la guerre.

Pendant cette période, la "grande famille", dont l'emprise quantitative avait sans doute diminué, a donc vraisemblablement conservé ses fonctions antérieures, renforcées par la nécessité de prendre en charge les victimes de la guerre.

Les déterminants se modifient à partir de 1971.

La politique pétrolière permet de ne plus attendre de devises de l'agriculture, qui doit maintenant fournir le marché intérieur en priorité; de nombreux emplois non agricoles sont créés, la Révolution Agraire offre à certains travailleurs agricoles la possibilité de se stabiliser à proximité de chez eux, mais surtout offre à tous les ruraux l'espoir d'une amélioration radicale de leurs conditions de vie, les jeunes des campagnes sont de plus en plus largement touchés par la scolarisation, la crise économique en Europe puis l'interruption de l'émigration retirent le départ à l'étranger de l'éventail des choix, les prix s'emballent.

Dans ces conditions, la "grande famille", perdant ses fonctions modernes, disparaît-elle? Notre enquête nous permet de répondre qu'elle se maintient largement : il nous faut tenter d'expliquer pourquoi.

Pour l'industrialisation, à la phase actuelle de son développement, la combinaison d'activités agricoles et non agricoles au sein des familles est avantageuse = ce qui est attendu de la main d'oeuvre rurale, ce sont surtout les travaux peu qualifiés de mise en place des unités industrielles et de leurs infrastructures d'accompagnement, correspondant à des emplois instables comparables à ceux qui sont la plupart du temps confiés aux travailleurs émigrés en Europe. Le fait que ces travailleurs aient un point d'attache non industriel et non urbain est un avantage certain pour les promoteurs de ces travaux, qui par ailleurs peuvent sélectionner, pour les emplois stables dans les nouvelles usines, les jeunes urbains ou les fils de paysans déjà scolarisés et/ou préformés par des activités extérieures aux exploitations paysannes.

L'austérité du modèle de consommation des travailleurs qui envoient une partie de leurs salaires à leur famille peut contribuer à alléger la demande sur le marché des biens de consommation, et le fait que les travailleurs viennent seuls rend moins critique la crise du logement.

Le maintien de la structure familiale comme régulatrice du marché du travail et de l'exode rural (qui, compte-tenu des transformations en cours demeure, on le sait, relativement limité) (1) peut donc être considéré comme "fonctionnel" dans la phase actuelle de mise en oeuvre de la stratégie de développement adoptée.

Mais pour le développement agricole, qu'en est-il ? Dans la phase actuelle, l'agriculture, tous secteurs confondus, se voit assigner comme fonction, non plus de fournir des devises, mais de fournir la nourriture des populations non agricoles, et en même temps de fournir des travailleurs non agricoles efficaces tout en conservant les travailleurs considérés comme inaptes aux activités urbaines, et les inactifs. Ces objectifs sont supposés ne pas être contradictoires grâce à une "intensification" qui aurait pour avantage supplémentaire de garantir un débouché à certaines industries.

Il est clair cependant que tant que les familles paysannes supporteront une partie des charges de production et de reproduction de la force de travail industrielle, cette contribution invisible et inconsciente à l'industrialisation se fera au détriment de leurs capacités propres d'épargne et d'investissement, même si cette ponction peut être contrebalancée, dans une proportion qui reste à évaluer, par le crédit et les services dispensés par l'Etat aux agriculteurs et, dans certains cas, par des investissements réalisés à partir des sommes gagnées à l'extérieur de l'exploitation.

(1) Cf A.Prenant, "Essai d'évaluation et d'interprétation de la croissance urbaine en Algérie 1966-1974, SEP-CNRES, octobre 1976. et A.Benachenhou. " L'exode rural en Algérie", Alger, ENAP, 1979.

Les prélèvements opérés par l'industrie sur la force de travail agricole ne sont plus, comme dans la période antérieure, effectués sous la contrainte de la misère absolue : l'industrie sélectionne ses élus, en les attirant par des rémunérations plus fortes que celles qui peuvent être attendues couramment de l'agriculture (sous forme de salaires ou de revenus provenant de la vente des produits), par une pénibilité moins forte (ou supposée telle), par le prestige de la technique moderne, par des espoirs de promotion. De plus, la dispersion des nouveaux équipements, et l'élargissement des moyens de communication, tendent à supprimer les spécialisations régionales des "réservoirs de main d'oeuvre" et à constituer un marché national unique de la force de travail non qualifiée.

Si l'industrie choisit ses travailleurs, les familles, elles, peuvent choisir de conserver leurs actifs ou de les envoyer (1) vers les emplois les plus intéressants dans le court terme (salaire) et le long terme (espoirs de promotion donnant naissance à des stratégies de scolarisation longue).

Dans cette comparaison, les emplois agricoles du secteur public sont régulièrement perdants, les emplois agricoles du secteur privé ne peuvent l'emporter qu'avec une offre de salaires très élevée (2) qui n'est possible que pour des cultures à hauts revenus, liés à des prix de vente de marché "libre". Ces mécanismes entraînent déjà l'abandon ou la limitation de certaines cultures, et une tendance à la mécanisation visant le remplacement du travail humain et non l'augmentation des rendements (très forte demande sur les appareils de récolte auprès des CAPCS, introduction d'arracheuses de pommes de terre dans les domaines...)

(1) Ou même de les laisser partir : un emploi stable assurant une certaine sécurité, les jeunes, en particulier peuvent être tentés de se dégager des liens familiaux.

(2) Au cours de l'enquête nous avons relevé des salaires de moissonneurs allant jusqu'à 40 DA par jour plus la nourriture. En 1979, on signale 80 DA par jour !

Reste en principe un autre choix possible, celui de l'intensification permettant de mettre en oeuvre plus de travail familial sur l'unité de production (privée ou collective) pour obtenir, par de meilleurs rendements, une meilleure rémunération. D'après notre enquête, c'est rarement ce choix qui est fait.

Dans un contexte où chacun a pu expérimenter que la force de travail est une marchandise, et où chacun connaît ses cours actuels dans les différents secteurs et les différents lieux (y compris l'étranger), les décisions d'affectation de la force de travail semblent reposer sur une comparaison entre la prévision de rapport d'une éventuelle amélioration agricole avec le salaire qu'aurait rapporté l'actif qui serait parti travailler ailleurs. Un tel raisonnement est possible, parceque la mobilité des travailleurs est entière, grace à la grande famille qui assure le logement, l'entretien matériel et moral, la sécurité, des épouses et des enfants(1).

L'image classique du paysan attaché à sa terre, cherchant à en tirer le maximum possible de production en y investissant le maximum possible de force de travail familiale, "sans compter" à quel niveau le résultat supplémentaire la rémunère, "s'exploitant lui même" (2) jusqu'au moment où vaincu, il part s'installer définitivement à côté de l'usine, cette image là ne correspond pas à la majorité de cas que nous avons observés. Au contraire, la lutte pour la vie, c'est le plus souvent le départ temporaire des seuls hommes, se traduisant par une baisse de la capacité de travail de l'unité de production, jusqu'au moment où l'essentiel de la subsistance provient de l'extérieur, et où la terre n'est plus guère que le lieu de reproduction idéologique du groupe familial, le lien nécessaire à la relève des générations.

(1) Ceci est vrai même pour l'autogestion, puisque en général les familles restent sur place quand le travailleur quitte le domaine, situation souvent abusivement confondue avec les "occupations illicites" combattues dans le cadre des campagnes "d'assainissement".

(2) Selon les analyses produites par sociologues et économistes ruraux contemporains, dans la ligne de Chayanov.

Ainsi, en conservant des fonctions utiles à l'industrialisation et à l'organisation urbaine, la "grande famille" détournerait de l'intensification "paysanne", à forte intensité de travail, que l'économie d'ensemble, l'industrie et les villes en particulier, auraient intérêt à voir se développer.

Mais ce n'est pas son caractère "traditionnel" qui est en cause. Nous avons vu, pendant la période coloniale, cette forme s'adapter au fonctionnement du système au point d'en devenir une pièce **maîtresse**.

Ils nous semble que maintenant la grande famille, en favorisant l'industrialisation et la mécanisation, s'adapte à la réalité actuelle, à la généralisation des catégories marchandes, en dévoilant par la même les mécanismes, dont elle devient un rouage.

L'agriculture n'a pas reçu la priorité dans le projet étatique, le producteur agricole est officiellement moins bien rémunéré et moins bien protégé que le travailleur non agricole, le travail vivant est dévalorisé par rapport aux machines : la grande famille joue logiquement l'industrie et, en visant sa propre reproduction, contribue à renforcer la position dominante de l'industrie et à accentuer la faiblesse de l'agriculture.

Dans ce processus, le rôle médiateur de l'idéologie est évident : la dévalorisation de l'agriculture, l'absence de projet agricole vraiment crédible, la survalorisation du moderne dont les symboles sont l'industrie et la ville, sont les références sur lesquelles les familles bâtissent leurs stratégies de promotion, tandis que le respect embarrassé accordé officiellement aux "traditions" et aux "valeurs" protège les grandes familles contre des remises en cause trop brutales de la part de leurs jeunes membres.

Cet aspect sera analysé par F.Diabi.

Auparavant, et sans plus nous étonner de la survie de la "grande famille", mais en cherchant à en déceler les implications, nous allons interroger, secteur par secteur, les données fournies par notre enquête. Nous chercherons à comprendre pourquoi, comment, dans chaque situation concrète, un travailleur est dirigé soit vers la mise en oeuvre de sa force de travail dans l'unité de production à laquelle il est lié, avec l'espoir que la vente des produits lui assurera un revenu comparable à celui des travailleurs des autres secteurs, soit vers la vente directe de cette force de travail sur le marché du travail.

II - Les familles du Secteur Privé.

Dans le secteur privé, la famille est en général héritière de la terre, bien que nous ayons rencontré quelques cas de terres achetées à des dates plus au moins récentes, ou prises en location. Elle n'est pas mécaniquement constituée de tous les descendants d'un même aïeul, de tous les héritiers, mais de ceux d'entre eux seulement qui ont choisi de valoriser cet héritage, soit en indivision soit après partage, pour y installer leurs épouses et leurs descendants, et en vivre au moins partiellement. L'état dans lequel nous trouvons, au moment de l'enquête, unité de production et famille est donc la résultante de multiples choix antérieurs, effectués dans des circonstances historiques successives, et ne peut être considéré comme définitif, la composition démographique de la famille (ses capacités de travail et ses besoins) évoluant dans le temps et de nouveaux choix pouvant toujours être provoqués par de nouvelles contraintes ou de nouvelles possibilités.

Nos résultats ne comportent pas les informations rétrospectives qui auraient été nécessaires pour étudier la relation dialectique entre unité de production et famille. Nous tenterons cependant d'interpréter les "instantanés" dont nous disposons.

Voyons d'abord s'il existe une relation entre le "système de production"(1) et le type de famille (tableau 3). On constate qu'aux différents systèmes de production peuvent correspondre différents types de famille, sauf pour le système "capitaliste", qui ne connaît que des "grandes familles", ainsi d'ailleurs que le sous-système composé d'unités pratiquant l'élevage intensif.

Au contraire la distribution selon les types de famille est équilibrée pour les systèmes "paysans", extensif et intensif, et pour le système de subsistance. Il apparaît de plus assez nettement que les comportements d'intensification, impliquant une plus grande liaison au marché des inputs et des produits agricoles, apparaissent plus fréquemment dans les cas où la famille est restreinte (sauf en ce qui concerne l'intensification de l'activité élevage). La production maraîchère pour le marché, en particulier, est nettement liée à la petite famille.

(1) pour la définition, voir la partie "Les systèmes de Production."

Tableau 3. Systèmes de Production et types de famille.

Types de famille Systèmes Production	G R A N D E S F A M I L L E S			F A M I L L E S R E S T R E I N T E S		Nombre d'U.P.	
	A	B	C	D	E	Type de famille non connu	T.
S. de Subsistance	9	I	3	4	9	2	28
S. Paysan extensif	6		I	3	8	I	19
S. Paysan intensif Marchandes dont éleveurs	6 (2) (4)		2 (I) (I)	2 (2) (0)	7 (7) (0)	2	19
S. Capitaliste	3	2	3			3	II
TOTAL	24	3	9	9	24	8	77

Pour interpréter ces tableaux, revenons à notre hypothèse qui considère la famille comme le centre de décision en matière de groupement et d'affectation de la force de travail, et considérons les comportements productifs comme le résultat de ces décisions, dans le cadre du choix relativement ouvert entre travail extérieur et intensification agricole.

Le tableau 4 (page suivante) présente la façon dont la force de travail est affectée, en fonction à la fois du type de famille et des systèmes de production.

Trois modalités d'affectation de la force de travail familiale ont été distinguées.

- Force de travail entièrement mise en oeuvre dans l'unité de production: 24 cas au total.

- Le ou les hommes actifs travaillent tantôt sur l'unité de production tantôt au dehors, en tant que salariés agricoles ou salariés d'autres secteurs = 23 cas au total.

- Un au moins des hommes actifs a un travail régulier à l'extérieur de l'unité de production et ne participe aux travaux de celle-ci "qu'à temps perdu", mais les ressources et les dépenses sont intégrées dans le budget familial : 30 cas au total.

On constate d'abord que les familles qui vivent uniquement du revenu de l'unité de production sont une minorité (24 sur 77) et que le groupe le plus nombreux est celui des familles qui ont au moins un de leur membres en permanence affecté au travail à l'extérieur.(1)

(1) précisons que les émigrés ne sont pas comptés, dans notre définition, comme faisant partie de la famille, même s'ils participent à la constitution de son revenu.
Une définition plus large de la "famille" aurait encore accentué le phénomène.

Tableau 4. Secteur Privé -Systèmes de Production, types de famille, et affectation de la force de travail.

32.

Type de famille	Grande Famille (types A-B-C.)			Famille restreinte (types D-E.)			Type non connu	T. affectation forcée de travail
	Affectation force de travail sur U.P. unique-ment de production (a)	Travail sur U.P. et à l'extérieur (b)	Un actif au-travail surtout à l'extérieur (c)	Travail sur U.P. unique-ment (d)	Travail sur U.P. et à l'extérieur (b)	Un actif au-travail surtout à l'extérieur (c)		
Subsistance	0	4	9	3	8	2	2 (1b, 1c)	28 a = 3 b = 13 c = 12
Paysan Extensif	2	0	5	7	2	2	1 (1b)	19 a = 9 b = 3 c = 7
Paysan intensif (dont élève-ge).	3 (2)	2 (1)	3 (1)	6 (0)	2 (0)	1 (0)	2 (1 a, 1b)	19 a = 10 b = 5 c = 4
Capitaliste	2	0	6	0	0	0	3 (2b, 1c)	11 a = 2 b = 2 c = 7
T	7	6	23	16	12	5	8 (2a, 5b, 2c).	77 a = 24 b = 23 c = 30
	36			33			8	77 77

Comme on pouvait s'y attendre, c'est bien parmi les grandes familles que le travail extérieur permanent est le plus important, il y constitue la forme dominante avec 23 cas sur 36 = les grandes familles comportant plusieurs couples donc plusieurs actifs, c'est bien elles qui peuvent répartir la force de travail en une sorte de division familiale des tâches ("Moi je suis ministre des Affaires Etrangères et mon frère est ministre de l'Intérieur", nous disait un chef de famille, chauffeur de bull-dozer, vivant avec son frère chargé de l'exploitation) Pourtant une telle combinaison est possible également dans les familles restreintes, lorsqu'elles comprennent des enfants en âge de travailler et non mariés = nous en avons rencontré 5 cas (dont 1 cas, exceptionnel, où l'actif travaillant à l'extérieur était une fille, dactylo à la mairie, tandis que son père travaillait la terre). On peut penser qu'il s'agit là de situations transitoires, qui ramèneront après le mariage de l'enfant actif, soit au cas de grande famille avec un actif à l'extérieur, soit au cas de famille restreinte avec travail sur l'exploitation ou mixte, si le mariage se traduit par une installation du jeune couple ailleurs que dans la maison paternelle.

Inversement, nous n'avons aucun cas de grande famille sans activités extérieures sur une exploitation classée "de subsistance".

Mises à part ces situations instables, la lecture du tableau nous permet de dégager des ensembles cohérents.

Dans le système de subsistance, la grande famille est liée nécessairement au travail extérieur.

Ce travail extérieur est, dans la majorité des cas, (9 sur 13) le fait d'un actif au moins, délégué entièrement hors de l'exploitation dont s'occupe l'autre (ou les autres) actif(s)

Voyons plus concrètement comment sont établies ces combinaisons :

Quatre de ces familles ont été rencontrées à Babor, commune très pauvre d'où l'émigration est ancienne.

- Deux frères âgés pratiquent du petit maraîchage sur l'exploitation familiale. L'un a un fils marié, l'autre deux = ces fils travaillent à Alger, leur femme et leurs enfants vivent dans la famille à Babor. "Ici c'est la misère, ou n'est pas encore indépendants parcequ'on n'a pas de travail". Ils veulent scolariser au maximum les plus jeunes" pour qu'ils voient un peu plus clair que nous" et les imaginent ingénieurs, pilotes, médecins.

- Le vieux père vit avec un de ses fils (marié, des enfants) qui travaille la terre tout en étant maçon à la journée quand il trouve à s'employer. La famille comprend aussi la femme et les enfants d'un autre fils, chauffeur au chef lieu de la daïra, et la femme d'un troisième fils émigré en France.

"Ici, tout le monde est fauché (mezlatin), nous sommes comme le poisson qui meurt en sortant de l'eau. Il faut aller travailler ailleurs. Les fellahs sont tous pauvres, c'est trop peuplé pour la terre. La commune devrait faire une usine de plâtre, il y a du gypse ici". Il veut scolariser les jeunes" jusqu'à ce que je crève" et les imagine "pilotes".

- Deux frères mariés avec enfants vivent ensemble, l'un chauffeur de bull dozer à la commune (avant l'indépendance il a travaillé 12 ans à Annaba et dans l'Est), l'autre s'occupant de la terre.

"Moi je vis mieux que les autres, car j'ai un autre travail. Qu'est ce que je dois attendre de cette terre? Rien, je sème 1 quintal et je récolte 1/2 quintal". Ils ont été regroupés pendant la guerre, "il s'en est passé des choses, on nous a oubliés". Les jeunes seront scolarisés jusqu'à la fin "si je peux" et sont imaginés "pilotes". Selon lui, la commune doit créer des emplois (usine).

- Le père a travaillé 30 ans en France, puis est revenu s'installer sur les terres familiales. Mais il est actuellement en traitement en France. Son fils, couvreur-ferailleur en France de 61 à 76 est rentré le remplacer dans la maison familiale, où il vit avec sa mère et son frère instituteur, les épouses et les enfants. Un autre frère a travaillé 2 ans sur le chantier de l'usine de chef-lieu de la daïra mais est actuellement au chômage, donc à charge.

Deux de ces familles ont été rencontrées à Ras el Oued.

- Le père âgé s'occupe de l'exploitation avec un de ses fils (qui a travaillé sur les chantiers CPR à certaines périodes), ils vivent avec un autre fils qui, après 25ans en France, est actuellement chauffeur SNTR, ainsi que les femmes et les enfants. 2 autres fils sont installés à Sochaux (l'un est émigré depuis 30 ans) avec leur femme et leurs enfants (1). La préoccupation majeure est d'assurer l'avenir des enfants.
- Un couple de paysans vit avec ses enfants, une petite fille orpheline, la femme et les enfants du frère émigré à Sochaux depuis 10 ans. Les enfants seront scolarisés au maximum (imaginés ingénieurs, médecins).
- Le père, âgé, ancien émigré, vit avec son fils, lui même ancien émigré rentré pour remplacer son père, et les enfants de celui-ci.

Une famille a été rencontrée à Sig = un couple de vieux vit avec le couple d'un fils travaillant l'exploitation, et un autre fils "commerçant".

Une famille a été rencontrée à Thénia = un couple de vieux vit avec le couple du fils marié, manoeuvre à la SONACOME (les autres fils ont été tués pendant la guerre). Le vieux a été journalier chez les colons, il est actuellement gardien à Alger et vient, quand il peut, faire travailler la terre familiale avec le matériel de la CAPCS. Bien que dans l'impossibilité de la travailler, il ne veut pas vendre, car c'est un héritage et une "protection pour ses filles mariées en cas de malheur". La maison, détruite pendant la guerre, a été reconstruite après l'indépendance. Le vieux déclare vouloir s'y installer, à condition que l'électricité soit amenée dans le secteur, avec son fils qui pourrait continuer à travailler à Rouiba grâce au transport du personnel. Le petit fils devra faire des études "pour qu'il ne travaille pas à la pioche".

(1) - Sochaux est le lieu d'émigration dominant pour Ras-El Oued.

La grande famille peut être également le centre d'activités mixtes, (4 cas) un certain roulement pouvant s'organiser entre les actifs, occupés alternativement sur la terre et à l'extérieur : le travail extérieur est alors du travail saisonnier ou journalier, dans l'agriculture, dans la construction ou les travaux publics, mais peut être recherché loin du domicile familial.

Le cas le plus net est celui rencontré dans la partie montagnieuse pauvre de la commune d'El-Attaf, c'est à dire dans l'Ouarsenis. Le vieux père vit avec sa femme, ses enfants et les familles^{de} deux fils mariés. Trois enfants sont travailleurs journaliers "trabelji", (un autre fils vit en France avec sa femme, ne revient pas et ne participe pas au budget). Les fils partent par période vers "l'Ouest" à deux, tandis que l'un d'eux, alternativement, reste avec le père pour s'occuper de la terre et de la famille(1). Ils travaillent en Mitidja (Dar El Beida, Khemis El Khechna) chez des "bourgeois", cherchant seulement l'emploi qui leur assure le meilleur salaire "je cherche ma journée, c'est tout" et pensent que cela vaut mieux que d'être fellah ou attributaire. "Bledna maita". La famille vit d'emprunts, remboursés au retour d'une période de travail. Les enfants ne sont pas scolarisés(isolément) mais l'aspiration est très forte (imaginés medecins, y compris les filles). Le jeune aimerait apprendre un métier dans un centre de formation, mais dit ne pas pouvoir car il doit travailler pour soutenir la famille.

(1) Il s'agit sans doute là de modalités propres aux régions anciennement spécialisées dans la fourniture de travail saisonnier agricole, s'opposant aux modalités dominantes dans les régions de vieille émigration comme Babor.

A Merouana nous avons également rencontré 2 cas.

- Le chef de famille, âgé, s'occupe de la terre et fait de temps en temps des couffins qu'il vend. Il a travaillé à la DRS quand le chantier était proche de chez lui. Ses deux fils, dont 1 marié, font des journées dans l'agriculture (pour les moissons) et cherchent à se placer comme tâcherons en ville. Ils se déplacent sans cesse pour trouver de travail (de 10 jours à 1 mois selon les cas) ce qui leur coûte cher.
- Le père a travaillé en France comme manoeuvre dans le bâtiment entre 1951 et 1965. Il s'occupe actuellement de la terre. Il a 2 fils mariés, dont les femmes et les enfants vivent avec lui, l'un, maçon en France de 65 à 76 vient de se faire embaucher comme maçon à Hassi-Messaoud. L'autre, maçon également, a travaillé au Sahara et est rentré à la fin du chantier. Il travaille actuellement à la journée, là où il trouve de l'embauche, en cherchant dans toute la région. "On voit des usines partout. Comment se fait-il qu'on dépense tant d'argent pour les construire, et qu'il y ait encore des gens sans travail? Il faut faire comme en France, des usines partout." La scolarisation a amené une déception, puisque les fils n'ont pas trouvé de travail stable, mais reste l'espoir pour les jeunes, filles comprises.
- A Ras El Oued, une famille comprenait 2 frères, mariés : l'un fellah et travaillant à la journée "chez les gens", quand il peut (3 ou 4 jours par mois), l'autre, maçon en France, y reste 7 à 8 mois et revient 5 mois dans la famille il envoie de l'argent régulièrement (sa femme et ses enfants sont dans la famille) et voudrait rentrer définitivement, car il est fatigué, mais ne trouve pas de travail sur place. La famille comprend également la mère et une soeur non mariée. Les enfants seront scolarisés, les garçons avec l'espoir qu'ils deviennent pilotes ou ingénieurs, les filles enseignantes ou médecins.

Dans tous ces cas, se manifeste la souplesse que la grande famille assure dans la recherche du travail, et la sécurité qu'elle garantit en cas d'échec, et pour les vieux, les femmes et les enfants.

Inversement, la petite famille, qui ne comprend habituellement qu'un homme actif, condamne les plus malchanceux à ne vivre que du produit de l'unité de production (3 cas = 1 couple de vieillards avec un fils non marié, un couple avec un fils qui cherche du travail et n'en n'a pas encore trouvé, une veuve remariée avec un chomeur = dans ces 3 cas, il s'agit de situations qui rejoignent les situations provisoires analysées plus haut) ou, cas le plus fréquent (8) de la combinaison, par le même actif, du travail sur l'exploitation et d'un travail salarié journalier, non qualifié et par conséquent mal payé = en effet, en règle générale, les femmes et les enfants ne peuvent pas être laissés seuls dans la maison familiale, ce qui restreint le périmètre de recherche du travail et condamne à accepter les travaux les plus instables et les plus mal payés, chez les agriculteurs plus aisés ou sur les chantiers ouverts dans la commune (BTP - DRS etc...) Sur les 8 cas rencontrés, 2 (dont un ancien émigré) étaient maçon, mais ne trouvaient que du travail à la journée, avec de longues périodes de chômage.

Ce sont les actifs de ces petites familles qui constituent, dans le cadre de leur activité "mixte", sur et hors exploitation familiale, la force de travail disponible localement pour l'agriculture et les gros travaux: ce sont eux qui sont le plus facilement exploités par la bourgeoisie locale d'entrepreneurs, commerçants, transporteurs etc...; ce sont eux aussi sur qui repose les travaux d'infrastructure économique et les constructions lancées par l'administration.

La comparaison entre les conditions d'accès au marché du travail selon le type de famille met en évidence le rôle de la grande famille: en assurant la sécurité des personnes à charge, elle "libère" les travailleurs dont elle redistribue les gains, cette intervention, nécessaire pour la survie des individus, étant en elle même une source de profit pour les employeurs quels qu'ils soient.

E En vue de l'analyse de classe, remarquons immédiatement que les personnes vivant sur les exploitations du "système de subsistance" n'en tirent qu'une partie, souvent faible, de leurs ressources. En ce sens ces familles ne peuvent être qualifiées de "paysannes", et cette agriculture n'est de subsistance que dans la mesure où elle produit des valeurs d'usage pour elles, mais sans leur permettre de subsister. En fait, les familles qui vivent autour des revenus d'un ou plusieurs membres salariés permanents sont à rattacher au prolétariat, tandis que les petits familles à activités mixtes seraient à analyser comme sous-proletaires, l'insécurité étant leur lot, du fait précisément de **l'isolement** de leurs actifs.

Dans le système paysan extensif : Les grandes familles sont moins fréquentes que les familles restreintes (7 contre II) et ne vivent que rarement du seul travail sur l'unité de production (2 sur 7 = dans les 2 cas, le fils marié prend la relève d'un père âgé) et jamais du travail "mixte". Ici également, la grande famille est essentiellement une forme qui permet de "placer" un des membres à l'extérieur, ici, dans d'assez bonnes conditions (employés, commerçants, pas de manoeuvres).

Premons l'exemple de la famille la plus nombreuse que nous ayons rencontrée (34 personnes). Elles se compose du père et de 4 frères mariés avec leurs enfants = 2 d'entre eux travaillent la terre (une quinzaine d'hectares en indivision avec une parcelle irriguée) tandis que l'un d'eux, ancien moudjahid et ancien émigré, ancien maçon, est commerçant en semoule, et que l'un de leurs fils est instituteur, un de ses cousins poursuivant d'autre part des études à Alger, et 2 autres dans la région. Ils sont en train de construire une maison neuve. Le matériel et le cheptel de l'exploitation, le tracteur et le camion ont été acquis en grande partie avec l'argent gagné en émigration par 2 des frères.

Dans ce système, nous trouverons donc deux ensembles = l'un, le plus représenté dans notre enquête, peut être ^{vraiment} qualifié de "paysan" = la famille, en général restreinte (les 2 cas de "grande famille" ne comprennent que deux couples, celui du père et celui du fils qui prend la relève) possédant certains moyens de production et en acquérant d'autres, met en oeuvre sa force de travail dans l'unité pour y pratiquer une production destinée en partie à l'auto-consommation et en partie à la vente sur le marché. Sur les superficies dont disposent les unités de ce système, sa subsistance paraît assurée. Cependant elle ne semble pas poussée à innover = sur 9 cas, on ne trouve que 2 unités ayant légèrement diversifié leur production et une l'ayant plus largement diversifié à Thénia. Par contre, toutes ces unités, sauf une, pratiquent un élevage tenant une place significative dans leurs revenus. Notons que toutes les communes enquêtées sont représentées dans ce groupe.

L'autre ensemble comprend des familles qui, malgré les superficies, en principe "suffisantes", dont elles disposent, pratiquent, parcequ'elles disposent de plusieurs actifs, la combinaison entre travail agricole et travail non agricole = leur base économique plus large leur permet de s'orienter vers le commerce ou les professions valorisées d'employés ou fonctionnaires, c'est à dire d'établir des liens avec la petite bourgeoisie. Remarquons que dans ce groupe la tendance à la diversification des cultures semble plus forte et que l'élevage demeure relativement important.

Remarquons que, si Babor est la commune la plus représentée dans cet ensemble, 2 communes de la zone I, Tamzoura et Thenia, le sont également.

Dans le système paysan intensif : deux groupes se distinguent nettement.

+ Celui des familles qui pratiquent du maraichage destiné au marché.

Il est essentiellement (9 cas sur 12) constitué de familles restreintes dont 6 consacrent entièrement leur force de travail à leur exploitation, dans certains cas avec l'aide de main d'oeuvre salariée. Ceci est logique, puisqu'il s'agit d'activités exigeant beaucoup de travail non mécanisable, et permettant d'obtenir des revenus assurant la rémunération du travail à un niveau assez élevé.

Dans 3 cas, ce travail agricole est combiné avec du travail extérieur : pour 2 familles, il s'agit de travail des fils, travail qualifié mais non continu. (Chauffeur - plombier, travaillant à certaines périodes sur l'exploitation). Le seul cas où les fils travaillent entièrement à l'extérieur est celui d'une exploitation si petite que le père lui même s'embauche comme saisonnier.

Trois maraichers seulement vivent en grande famille: l'un avec ses deux fils qui font des périodes de travail salarié quand ils ne travaillent pas avec leur père sur l'unité de production, deux où les fils sont des employés, vivant avec leur père qui, lui, s'occupe du maraichage.

D'une façon générale, on retrouve au centre du système "paysan intensif" un ensemble de familles restreintes, attachées au travail de la terre, et pour lesquelles le travail extérieur n'intervient qu'en complément.

+ Les unités de production qui se consacrent à l'élevage intensif (3 élevages de poulets, 2 élevages bovins) se distinguent par le fait qu'elles sont toutes liées à une grande famille. Dans 3 cas, les actifs de ces familles se consacrent entièrement au travail sur l'unité de production, dans 2 cas les fils ont travaillé en France, au Sahara ou en ville et sont revenus vivre avec leur père (dans l'un de ces cas, ils font encore quelques périodes de travail à l'extérieur).

On a ici, semble-t-il, un exemple intéressant, où la grande famille a été capable d'investir dans l'agriculture l'épargne provenant du travail extérieur, et surtout de l'investir d'une façon assez efficace pour créer les emplois nécessaires au retour des fils au foyer paternel. Il semble d'ailleurs que ces activités d'élevage intensif (poulets surtout) soient comparables à des entreprises, artisanales ou commerciales, plutôt qu'à des exploitations agricoles, et que leur caractère hautement "rentable", explique les investissements, en capital et en travail, qui leur sont consacrés.

Dans le système capitaliste : Parmi les familles dont nous connaissons la structure, il n'y a pas de famille restreinte. Ceci pourrait s'expliquer de façon simple par le fait que la division de la famille entraînant fatalement la division du patrimoine, elle serait incompatible avec le maintien d'unités de production relativement importantes, et aussi parce que ces ensembles n'ont dû qu'à l'indivision de n'être pas touché par la Révolution Agraire. Cependant une autre observation, plus inattendue, doit être faite = 2 familles sur 8 seulement ne vivent que du travail sur l'exploitation, alors que la taille de celle-ci est dans ce système largement suffisante pour employer les actifs et entretenir la famille, tandis que 9 combinent activités agricoles et activités extérieures.

Ces activités extérieures sont toutes des activités tertiaires stables et bien rémunérées, susceptibles en outre d'assurer ou d'élargir le réseau de relation de la famille avec l'administration et la ville. (1 transporteur, 1 employé ONAB, 1 employé OAIC, 1 ébéniste, 2 enseignants de l'enseignement moyen -dont une fille, 2 ingénieurs, un navigateur). Lorsqu'il s'agit d'enfants encore jeunes ayant fait des études, il n'est pas sur que la grande famille se maintienne en l'état, les aspirations individuelles pouvant remettre le modèle en question. Toujours est-il que leur réussite conforme aux aspirations de la quasi-totalité des personnes que nous avons rencontrées ne peut qu'affermir la position sociale(1) de la famille à laquelle ils appartiennent.

(1) Ancienne dans plusieurs cas, d'après les indications recueillies (senateur, caïd...)

Notons que deux des chefs de famille actuels ont eu auparavant des emplois dans la fonction publique (Employé des douanes niveau brevet-enseignant).

Ainsi la combinaison d'activités, imposée par la nécessité lorsque la base matérielle est insuffisante, peut être utilisée dans le cadre d'une stratégie de reproduction, d'élargissement et de diversification des moyens et des pouvoirs des groupements familiaux. A travers elle la famille grande par le nombre de ses membres peut devenir "grande" par son pouvoir économique et social local.

L'analyse des familles du secteur agricole privé a permis de constater que la grande famille, avec son corrolaire la combinaison d'activités, peut être associée à tous les systèmes de production, et qu'à l'inverse la famille restreinte avec activité uniquement agricole, minoritaire, est pratiquement limitée aux paysans "agriculteurs"(1)

Il nous paraît vain, et de toute façon impossible avec notre matériel d'enquête, de chercher à distinguer, entre famille et unité de production, où est la cause et où est l'effet, chacun pouvant successivement devenir l'un ou l'autre.

Une seconde conclusion apparaît : l'importance des combinaisons d'activités est suffisamment grande pour interdire de déterminer l'appartenance de classe des familles à partir de la seule place de leur unité de production dans la hiérarchie des systèmes de production. Cela implique-t-il que les emplois extérieurs, en compensant les inégalités agricoles, homogénéisent la société rurale? Non, car même si les oppositions sont peu apparentes(2), elles sont nettement mises en évidence par l'analyse.

(1) Par opposition aux éleveurs intensifs.

(2) Et peut être occultées par l'idéologie. La partie suivante présentée par F.DIABI, apportera des éléments de réponse à cette question.

On constate en effet que loin de s'équilibrer les positions des membres d'une même famille dans les autres secteurs se renforcent : à part quelques exceptions, les emplois trouvés par les membres des familles liées à une unité de production de "subsistance" sont des emplois précaires et mal payés, ou des emplois d'émigrés, tandis que les emplois associés à des unités de production "capitalistes" sont des emplois stables, rémunérateurs et prestigieux (1). Quant aux familles "paysannes" leurs membres sont des salariés permanents, souvent qualifiés.

Il y a donc bien globalement reproduction des positions sociales lors du glissement de certains actifs d'un secteur d'activité à l'autre, et cette relative stabilité signale l'existence d'une structure cohérente, commune à l'ensemble de la société.

Mais comment les familles du secteur public se situent-elles dans ces ensembles ?

(1) vraisemblablement, si nous avions enquêté avant la Révolution Agraire, nous aurions également remontré des familles de grosse bourgeoisie, associant moyens agricoles importants, commerce et entreprise locale, professions libérales. Leur reconversion sur la partie non agricole de leurs d'activités les excluait du champ d'enquête, sans les exclure évidemment de la réalité !.

III- Les familles du Secteur Public.

Pour les domaines autogérés comme pour les coopératives, le groupe social qui est en relation avec l'unité de production, c'est le collectif. Non pas " le collectif des travailleurs" réduit à la force de travail permanente de l'unité de production, ou au total des individus qui ont le droit de participer aux Assemblées Générales. Mais l'ensemble des familles qui, historiquement, ont été rattachées à ces unités de production et qui en vivent au moins partiellement. Ce collectif là comprend des vieux, anciens travailleurs de l'unité ou non, des jeunes qui sont à la charge des travailleurs actuels et auront à les prendre en charge plus tard, des femmes, des enfants et, comme les familles du secteur privé, des actifs qui travaillent ailleurs que sur l'unité de production.

Si l'Etat, avec ses normes et sa rationalité, ne connaît que les travailleurs actuels de l'unité de production (et essaie d'en rejeter les moins productifs) les travailleurs, eux, ne pensent leur travail qu'à travers le devenir de la famille dont ils sont membres. Quelles que soient les limites de leur capacité réelle à participer aux décisions, ils tenteront d'orienter la production en fonction de stratégies qui sont étrangères aux objectifs de l'Etat, (bien qu'une coïncidence soit possible dans certaines conditions) et conserveront toujours la possibilité de partir travailler ailleurs si, en fonction de l'information et des pressions du milieu dans lequel ils vivent, de la conscience qu'ils ont de leur situation et de ses transformations prévisibles, cela leur paraît la meilleure façon d'assurer la subsistance et/ou l'avenir de leur famille.

En ce sens, et malgré l'importance souvent considérable de l'intervention de l'Etat en la matière, le collectif social possède bien à travers les familles qui le composent le pouvoir de décider du lieu où sera mise en oeuvre sa force de travail, actuelle et future, donc celui d'agir sur la production. Que le groupe, considérant le travail actuel comme un pis aller, investisse tous ses efforts dans le

placement de sa force de travail à l'extérieur, et l'unité de production sera condamnée à la mécanisation extensive dans les pires conditions d'utilisation et d'entretien des machines, et/ou au recrutement d'une main d'oeuvre salariée instable. Que le groupe soit en état de constituer un projet d'investissement de sa force de travail dans l'amélioration de la production, la transformation des terres et des cultures, la formation technique des jeunes pour l'agriculture, et l'unité de production pourrait réussir son intensification et par là rejoindre les objectifs nationaux de développement.

Apparemment, en ce qui concerne la force de travail, le pouvoir du collectif se limite à la répartition des tâches, puisque le nombre de travailleurs permanents et de jours de travail est déterminé par l'Etat, ses agents appliquant des "orientations" de plans de culture et des normes de financement par culture.

Pourtant l'impuissance de l'Etat apparaît clairement sur ce point : il ne peut pas ajuster la force de travail effectivement mise en oeuvre à ses objectifs d'augmentation de la production. Désigné couramment comme "fuite des travailleurs vers l'industrie", ce phénomène signale l'existence d'une certaine autonomie de la force de travail, d'une possibilité pour les travailleurs de choisir, dans le cadre des contraintes globales déterminées par le fonctionnement global de l'économie, le lieu où ils mettront en oeuvre leur force de travail. Il est la manifestation de la levée des contraintes les plus lourdes du système colonial.

Nous partons de l'hypothèse que ce choix ne sont pas effectués explicitement par le collectif (1), mais que, parcequ'il est constitué d'un ensemble de familles, ce collectif est déterminé, dans son volume, sa qualification, ses objectifs, sa façon de produire, par

(1) ce contre pouvoir^{ne} s'exprime pas comme tel, ni au niveau des décisions prises en Assemblée Générale par exemple, ni par la voix du président. Il se manifeste par des comportements=départs ou au contraire tentatives de faire recruter des jeunes, soin avec lequel les travaux sont exécutés, demandes de crédit d'équipement, revendications sur le logement, la santé, les conditions de scolarisation, et dans les interprétations qui sont données des difficultés rencontrées au niveau de la production (mise en cause des offices ou des CAPCS, problème des prix etc...)

les stratégies familiales de ses membres : faible quantitativement et qualitativement, si les familles qui le composent peuvent et veulent mettre en oeuvre un projet d'intégration à la ville et à l'industrie, il pourrait se renforcer dans la mesure où une promotion leur paraîtrait accessible au sein de l'activité agricole et à la campagne.

Ceci nous amène à analyser les comportements des familles qui composent les collectifs en utilisant les mêmes critères que pour les familles du secteur privé, tout en gardant à l'esprit les différences fondamentales qui caractérisent le secteur public de ce point de vue : non maîtrise par les producteurs des décisions majeures concernant l'orientation de la production, absence d'un droit de succession des fils au père (inexistant dans l'autogestion, limité à un seul fils dans la Révolution Agraire) absence d'un droit de propriété de la famille sur le logement et le terrain qui le porte, l'ensemble de ces caractéristiques pouvant être analysées comme des facteurs de non attachement à la terre, et des facteurs d'instabilité des familles.(1).

I) Le type de famille dans le secteur public.

Tableau 5 - Secteur Public, types de famille

Type de famille Secteur	GRANDES FAMILLES			FAMILLES RESTREINTES		
	A	B	C	D	E	T
Secteur Autogéré	4	0	2	7	22	35
Révolution Agraire	6	I	7	7	27	48
TOTAL	10	I	9	14	49	83

(1)- En fait, les expulsions voulues par l'Etat n'ont encore jamais eu lieu, et tout se passe comme si les familles jouissaient d'un droit précaire mais réel, sur le logement. Tant que la pénurie de logement autour des lieux d'emploi non agricoles subsiste, la non propriété de la maison ne semble pas devoir être un facteur supplémentaire de mobilité.

Ici, le type de famille dominant est nettement la famille restreinte (76% du total), tandis que la grande famille horizontale est quasiment absente.

En ce qui concerne le secteur autogéré, ce fait est à mettre en relation avec l'histoire de ce secteur = les collectifs ont été constitués à partir des travailleurs permanents des colons, prolétaires installés au hasard de l'embauche autour des fermes, et séparés de leur famille par cette installation même.

En ce qui concerne la Révolution Agraire, il faut chercher une explication dans l'origine des attributaires et le mode d'attribution. Les "paysans sans terre" vivaient-ils déjà auparavant en famille restreinte, faute d'avoir pu disposer du minimum de base matérielle stable, une parcelle nécessaire à la reproduction idéologique de la grande famille ? Les paysans pauvres, si nous nous référons à nos données concernant le "système de subsistance" pouvaient eux, vivre, soit en grande famille avec emploi extérieur, soit en petite famille avec travail mixte.

Est-ce préférentiellement parmi ces derniers que se sont déclarés les candidats à l'attribution? Cela est vraisemblable, puisque c'est cette catégorie qui connaît les conditions de vie les plus difficiles. Quant aux anciens locataires, ils ont pu appartenir auparavant aux différents "systèmes", y compris ceux où la grande famille est fréquente. Il est difficile de conclure à ce niveau, puisque la Révolution Agraire s'adresse aux producteurs en tant qu'individus, et non aux familles. Elle peut donc, soit avoir attiré des travailleurs vivant déjà en famille restreinte, soit des travailleurs auparavant intégrés dans un groupe familial avec lequel ils ont rompu pour entrer dans la coopérative.(1)

Quoiqu'il en soit, il faut attirer l'attention sur l'existence de grandes familles dans un secteur public dont les règles de fonctionnement les ignore.

(1) L'importante étude de l'AARDES "Les attributaires de la Révolution Agraire"(Acet 1977).

T. 1. Les tailles des ménages, données actuelles et évolution

T. 2. Structures démographiques

T. 3. Structures familiales et mobilité géographique.

bien que portant sur l'ensemble des attributaires de la première phase, ne répond pas directement à cette question. Elle constate bien (tome 1. p. 1) une évolution de la taille des ménages des attributaires, de 1954 (moyenne 5,67) à 1974 (moyenne 7,47) et la répartition actuelle des types de famille (famille réduite 51,4%, famille verticale ascendante 12,7, famille verticale descendante 10,9, famille horizontale 4,9, famille complexe 20,1) (tome 3, p.30), soit, pour se rapprocher de nos définitions famille à un couple (restreint) 75,8%, famille à 2 couples (nos types 13 B et C) 19,2%, famille à 3 couples et + (notre type A) 5%, avant d'analyser statistiquement la transformation de la structure familiale avec l'accroissement du revenu par tête, mais ne met pas en évidence les processus aboutissant aux variations constatées. "Les raisons et les explications de telles transformations restent à reconstituer entièrement. Il s'agit là de toute une sociologie de la famille algérienne qui reste à faire" affirme d'ailleurs M. Boukhobza dans l'introduction du tome III (p.8 souligné dans le texte). Nous tenons d'autant plus à affirmer notre accord avec cette orientation, que par ailleurs nos problématiques sont différentes. Les convergences et différences entre données et conclusions méritent une analyse détaillée qui ne peut être faite ici.

2) Type de famille et système de production.

Peut-on repérer une relation entre les systèmes de production des unités du secteur public et le type des familles qui y vivent ?

Le tableau 6 a été construit en classant les familles, du point de vue de l'affectation de la force de travail, selon le principe suivant : tout travail extérieur à l'unité de production, même du travail saisonnier sur une unité de production agricole publique voisine, est considéré comme "extérieur", et inversement tout travail, permanent ou saisonnier, de membres de la famille autres que le travailleur interrogé est classé comme "travail sur l'unité de production" s'il a été effectué sur le domaine ou la coopérative. Nous avons, pour signaler le problème, maintenu la colonne correspondant au travail mixte (travail "noir" des membres du collectif, travail de saisonniers dans plusieurs unités ou entreprises, dont l'unité enquêtée) bien qu'aucun cas ne nous ont été déclaré.

On constate que les grandes familles sont concentrées sur deux positions, les coopératives intensives et les domaines à forte disponibilité en capital. Mais, dans les coopératives, ces familles affectent un de leurs membres au moins au travail extérieur, alors qu'une tendance se dessine dans les domaines à maintenir la force de travail familiale sur l'unité de production.

Les coopératives intensives seraient-elles capables d'attirer et de retenir des grandes familles, sans pour autant parvenir à mobiliser leur force de travail? (on remarque que dans les familles restreintes, le travail extérieur est également plus important que dans les autres systèmes)

Tableau 6. Secteur Public - Systèmes de Production, type de famille et affectation de la force de travail
des familles des membres du collectif.

type de Famille	GRANDE FAMILLE (types ABC)			FAMILLE RESTREINTE (DE)			T.	T.
Affectation Syst. force de prod. de 1 ^{re} T.	Travail sur U.P. uniquement (a)	Travail sur U.P. et à l'extérieur (b)	Un actif au travail sur l'extérieur (c)	Travail sur U.P. uniquement (a)	Travail sur U.P. et à l'extérieur (b)	Un actif au travail sur l'extérieur (c)	T.	T. sol effoc de la de tr
Subsistance	3P			2			0	a =
	FA						2	
Public extensif	SS			4		1	5	a = 1 c =
	RA	1	1	10		2	14	
Public intensif	SS			9			9	a = 2 c = 1
	RA	2	9	9		7	27	
Public à forte disponibilité en capital	SS	4	2	12		3	21	a = 1 c =
	RA						0	
Familles enquêtées hors U.T.	SS							a = 3 c = 2
	RA		1	3		1	5	
T.	SS	4	2	25		4		a = 5 c = 2
	RA	3	11	24		10	83	
T		20			63		83	8

Inversement, certaines "dynasties " de travailleurs pourraient-elles se constituer dans certains domaines autogérés ou coopératives ?.

Nous avons mis en rapport cette donnée avec les résultats financiers obtenus par l'unité de production l'année précédant l'enquête (tableau 7), pensant que les unités qui distribuent des bénéfices sont plus à même que les autres de fixer les travailleurs.

Effectivement on constate qu'aucune grande famille installée sur une unité de production bénéficiaire n'a placé de force de travail à l'extérieur, alors que la majorité (12/15) des familles installées sur une unité déficitaire l'ont fait, mettant ainsi en oeuvre les habituels mécanismes de défense contre la pauvreté.

Mais les processus ne sont pas simples. En effet les familles restreintes, elles, placent plus souvent leur force de travail à l'extérieur quand ^{exploitations} ~~les~~ sont bénéficiaires (8 cas sur 21) que quand elles sont déficitaires (5 cas sur 38). Une explication serait qu'il s'agit ici de fils jeunes, qu'une situation relativement aisée de leurs parents mettrait dans une position plus favorable pour la recherche de l'emploi.

Au total, le bénéfice des unités de production ne suffit donc pas à mobiliser la force de travail des familles du collectif, et le travail extérieur n'est pas toujours possible pour compenser la faiblesse des revenus en cas de déficit.

On se trouve donc dans une situation comparable à celle du secteur privé, pour lequel nous avons déjà remarqué que le travail extérieur n'était pas seulement un complément auquel on a recours en cas d'insuffisance du revenu agricole, mais qu'il manifestait une dynamique propre chaque fois que la composition de la famille le rendait possible.

Une différence, cependant : les revenus comptabilisés au niveau de l'Unité de Production ne rendent pas totalement compte des revenus des familles, qui peuvent comprendre des prélèvements, non comptabilisés, sur la production collective.

On pourrait ainsi penser que les grandes familles sont fixées sur les coopératives intensives par les possibilités d'autoconsommation, particulièrement importantes pour les productions maraichères, tandis que celles des grands domaines autogérés le seraient par la possibilité d'élever du bétail sur les terres collectives, ou par les avantages "sociaux" (salaires-logement).

Pour tenter d'aller plus avant, nous allons examiner en détail les relations entre types de famille et affectation de la force de travail.

3) Les grandes familles du secteur public.

Une première remarque = elles sont inégalement réparties entre les communes (tableau 8).

Tableau 8. Répartition des grandes familles du secteur public par communes.

comm. sect.	n. de familles							
	Th	S	T	A	B	M	R	T
Secteur autogéré	0 sur 8	I sur 10	4 sur 10	(pas de famille enquêtée)	(pas de secteur autogéré)	I sur 5	0 sur 2	6
Révolution Agraire	2 sur 5	2 sur 10	3 sur 11	0 sur 5	3 sur 5	3 sur 7	I sur 5 (*)	14
T	2	3	7	/	3	4	I	20

(*) Famille rencontrée alors qu'elle vit sur une unité de production non enquêtée.

Tamzoura, à elle seule, compte un tiers des grandes familles rencontrées. Les deux autres communes de la zone I en comptent le quart à elles deux, le reste a été rencontré dans les communes de l'Est.

Evidemment, il est exclu de conclure sur des effectifs aussi faibles et irrégulièrement répartis : remarquons cependant que le type de famille ne semble pas lié aux caractéristiques de la zone = sans parler de Tamzoura, Sig et Thénia, communes largement ouvertes aux influences urbaines, comptent proportionnellement plus de grandes familles que Mérouana aux marges de l'Aures.

Mais voyons qui sont ces travailleurs permanents et ces attributaires qui se distinguent des autres par leur façon de vivre en famille.

A Thénia nous avons rencontré deux grandes familles d'attributaires :

- dans l'une (10 membres, 4 actifs) le père, attributaire, originaire de la commune, vit avec le couple de sa fille⁽¹⁾ (mariée avec un maçon) et leurs enfants, plus ses propres enfants dont 2 fils non mariés, manoeuvres sur place.
- dans l'autre (16 membres, 4 actifs) vivent, avec le couple du père, les 3 couples des fils, tous 3 attributaires, plus un fils non marié de 18 ans, déclaré "chomeur". La famille est originaire de la steppe, elle est venue dans le Tell pour travailler dans des carrières, a vécu un temps dans la vallée de la Soumam, et s'était installée à Thénia pour les occasions d'emploi qu'elle y avait trouvées, à la fois dans l'agriculture et les carrières, sa spécialité.

(1) Il s'agit d'un cas exceptionnel, puisqu'ici le jeune ménage est installé dans la famille de l'épouse, et ceci, bien que cette famille compte des fils en âge de travailler. Nous n'avons pas eu l'explication de ce fait.

A Sig: sur un domaine autogéré, nous avons rencontré la famille (17 membres, actifs) d'un ancien travailleur des colons, originaire de la montagne et installé dans la plaine depuis 30 ans. Vivent avec lui deux de ses fils mariés avec leur enfants, tous deux permanents au domaine (l'un est tractoriste) plus deux fils non mariés dont l'un est permanent et l'autre saisonnier au même domaine. Un dernier frère est actuellement au Service National. Ils possèdent une parcelle à eux, une maison, une paire de mulets. La concentration de ressources stables leur permet d'atteindre un niveau de vie supérieur à la moyenne des travailleurs de l'autogestion=il ont construit, acheté des mobylettes, ils pensent acheter une voiture.

Dans les coopératives nous avons rencontré :

- une famille de 20 membres, 4 actifs = le père, attributaire, bigame, se fait remplacer sur la capra par son fils marié; un autre fils marié est saisonnier dans la même capra. Ils ont maintenant 2 maisons, car ils ont eu droit à une maison au village socialiste, que le fils occupe, mais le budget reste commun, géré par le père. Ils ont du bétail, des mobylettes. Cette famille est originaire de la Steppe (une des co-épouses du Sahara).
- un autre (6 membres, 1 actif) comprend 2 couples, celui du vieux père et celui du fils. Le père, originaire du Sahara, a longtemps vécu dans la steppe. Ils ont du bétail.

On remarque, pour les grandes familles de ces communes de la zone I, une tendance à grouper plusieurs emplois obtenus dans l'unité de production, sans recherche de diversification du secteur d'activité (sinon des revenus = production agricole propre), une tendance à s'appropriier au niveau familial, non les moyens de production collectifs, mais les postes de travail.

Remarquons également que 3 de ces familles sont originaires du Sud, venues vers leur habitat actuel en plusieurs étapes, et que cette histoire peut expliquer le maintien des formes de solidarité familiale comme condition de subsistance puis de réussite, dans un milieu social dans lequel elles ne sont pas encore pleinement intégrées. Ceci est important car, en Mitidja tout au moins, on voit de plus en plus les travailleurs originaires de la steppe relayer ceux originaires des réservoirs classiques de force de travail, Kabylie et Titteri. En ce sens, ce qui apparaît dans notre enquête comme des cas particuliers pourrait devenir plus fréquent dans les prochaines années.

a
A Tamzoura : Commune dont nous avons déjà plusieurs fois signalé l'originalité par rapport à la zone I, les grandes familles sont proportionnellement plus nombreuses, et sont toutes originaires de la commune même.

Dans les domaines autogérés, nous avons rencontré :

- la famille (II membres, 2 actifs) d'un chef de culture du domaine, en retraite, vivant avec le couple d'un de ses fils, tailleur permanent, et un fils non marié, manoeuvre à la commune.
- la famille (II membres, 2 actifs) d'un permanent au domaine; vivant avec le couple de son fils, pointeur au même domaine, et 2 fils non mariés déclarés "chomeurs".
- la famille (16 membres, 4 actifs) d'une vieille femme vivant avec les couples de 3 fils mariés, dont l'un est gardien au domaine et les deux autres sont déclarés "chomeurs".
- la famille (12 membres, 2 actifs) d'une vieille femme vivant avec les couples de 2 fils mariés, l'un tractoriste, l'autre pointeur sur le même domaine, plus une fille divorcée.

Les familles des coopérateurs sont plus hétérogènes :

- dans l'une (5 membres, 2 actifs) c'est le père de 62 ans qui est attributaire, il vit avec la femme et les enfants de son fils employé sur chantier à Arzew et un autre fils "chomeur".
- dans l'autre (13 membres, 4 actifs) le père, ancien commerçant, vit avec un fils marié (dont nous ignorons le métier) et 2 fils "chomeurs". C'est un jeune fils non marié qui est attributaire.
- dans l'autre (II membres, I actif) un couple de vieux vit avec le couple du fils attributaire.

A Tamzoura donc, bien que les emplois extérieurs soient également présents, il semble que la grande famille ait surtout pour fonction d'assurer la relève des générations, si possible grâce à un emploi stable sur place pour les jeunes (ce qui est loin d'être acquis pour tous, plusieurs, sans doute journaliers, sont déclarés "chomeurs").

Au contraire, les grandes familles rencontrées à l'Est fonctionnent plus sur le modèle de la combinaison entre activité agricole et activités extérieures tel que nous l'avons mis en évidence pour le secteur privé.

A Ras El Oued, (24 membres, 3 actifs) 2 frères mariés vivent ensemble, l'un tractoriste à la capra, l'autre tractoriste à la CAPAM. Ils élèvent, en plus des leurs, les enfants d'un frère décédé (l'un d'eux travaille comme journalier) et la fille d'une des épouses. Ils habitent une maison achetée en commun par les 3 frères.

Sur le GMV de Babor nous avons rencontré :

- Une famille (7 membres, 2 actifs) composée de la vieille mère, du couple de son fils attributaire (ancien émigré, conducteur de dumper) et du couple de son petit fils, ouvrier d'usine à Alger.

- une famille (13 membres, 2 actifs) composée de la vieille mère (mère de chahid) et des couples de 2 fils, l'un attributaire, l'autre jardinier à Birkadem. Avant d'être attributaire, le premier fils était également ouvrier agricole près d'Alger, il a été aussi manoeuvre à la SONACOME. Ils possèdent en indivision 4 ha, dont 2 rahniés.

A Mérouana :

sur le domaine, il y avait une famille composée du couple d'un vieux, invalide, et de celui de son fils berger au domaine; un autre fils, émigré et malade, n'envoie rien pour ses enfants qui sont élevés avec leurs cousins (dont le fils d'un autre frère décédé).

Sur les coopératives :

- une famille groupant le père attributaire, la femme et les enfants d'un fils chauffeur à Constantine, un fils non marié, chauffeur à Batna.

- une famille regroupe autour du couple d'un vieil oncle le couple de son neveu coopérateur et 2 neveux non mariés, l'un ferailleur dans une entreprise de la commune, l'autre journalier et marchand de légumes occasionnel.

- le dernier groupe le couple d'un vieil ouvrier agricole et celui de son fils, attributaire, tandis que deux autres fils sont installés en France avec femme et enfants, et qu'un autre, installé avec femme et enfants à Batna, travaille actuellement à Hassi-Messaoud.

Dans tous ces cas, il semble que l'emploi stable, sur domaine ou Capra, se substitue à la terre familiale comme point d'attache des actifs aptes à diversifier les revenus, et comme recours pour les plus faibles, dans le cadre d'une transposition des formes de solidarité familiales que nous avons analysées pour le secteur privé.

4) Les combinaisons d'emploi dans les familles restreintes du secteur Public.

Le nombre moyen d'actifs par famille s'élève à 1,5 pour le secteur autogéré, et à 1,6 pour le secteur Révolution Agraire = c'est à dire que même les familles restreintes peuvent compter plusieurs actifs, enfants non mariés mais en âge de travailler (1). Dans ce cas, de quel type d'activité s'agit-il ?

Tableau 9. Emploi hors unité de production pour les familles restreintes du secteur public.

		n.d'actifs par famille.						
communes								
secteur	Th	S	T	A	B	M	R	T
Secteur Autogéré	I saison. I SN I SN	IOP + IOS IOP IOP ISN	I Saison			I Journ. I Employé		
Révolution Agraire	I maçon I commer. de bétail	2(activi- tés inconnues).	I chomeur I manoeuv. + I journ I saison.	I journ. I journ. I journ.		I journ.		
T	5	7	5	3		3		

SN = Service National.

(1) il s'agit donc de situations instables, la famille étant appelée à changer de type ou de ressources au moment du mariage du fils.

On constate que la majorité des grands fils non mariés des travailleurs du secteur public sont journaliers ou saisonniers, (le plus souvent avec des taux d'emploi très faibles). Pour le secteur socialiste, un seul a un emploi plus stable (employé de bureau en ville). Pour les coopératives, on note un maçon et une activité dans le commerce de bétail, peut être marginale. On retrouve donc ici le même type d'emplois occasionnels, pénibles et peu payés, que nous avons trouvé pour les activités "mixtes" des familles restreintes des exploitations privées du "système de subsistance". Nous ne pouvons pas savoir si, dans les années à venir, ces jeunes, découragés dans leurs espoirs de promotion, se résigneront à remplacer leur père sur l'unité de production, ou s'il partiront chercher leur chance ailleurs. Toujours est-il que ces jeunes, sans qualification, sinon sans espoir, constituent la principale force de travail actuellement disponible pour l'agriculture. Le recrutement sur place, parmi les jeunes membres de familles fixées par la terre ou un emploi permanent, semble en effet, actuellement, remplacer, pour le travail saisonnier, l'appel à des travailleurs provenant des exploitations pauvres de régions pauvres. La jeunesse des "chantiers" observés un peut partout est en effet frappante. La "réserve de main-d'oeuvre", après avoir été si longtemps régionale, semble de plus en plus être une classe d'âge, plus précisément celle d'avant le Service National(1). Une autre "réserve" existe, les femmes : nous n'y avons pas vu puiser systématiquement dans les communes enquêtées, mais on signale dans la région d'Annaba que l'essentiel des travaux saisonniers est actuellement effectué par une main d'oeuvre féminine(2).

(1) Et d'après l'école pour ceux qui ont été scolarisés, cet "après l'école" incluant les vacances scolaires.

(2) Voir par exemple le Mémoire ITA 1977 de Benyahia K., Boussaha D., B Boutarfa A et Saadi A.

De telles méthodes, si elles permettent bien de parer au plus passé tout en faisant des économies sur les salaires, ne peuvent que dévaloriser encore plus le travail agricole aux yeux de tous, et en particulier des jeunes. Rien n'est fait actuellement pour les préparer à prendre la relève de leurs pères en apportant avec eux leur scolarisation, donc une possibilité de technicisation du travail agricole. En continuant à utiliser la technique coloniale du recours aux réservoirs de main d'oeuvre bon marché et docile, l'agriculture publique compromet ainsi son propre avenir, en confirmant l'opinion, très largement dominante, qu'il faut tout faire pour permettre aux enfants d'échapper au travail de la terre (1).

Remarquons cependant, à Sig, des cas différents = 2 fois le père et le fils sont permanents sur le même domaine, 1 fois le père et deux fils (un permanent, un saisonnier). Dans cette même commune, nous avons déjà signalé une "grande famille" regroupant plusieurs permanents. Voit-on se dessiner ici, dans des domaines aux larges potentialités mais déficitaires, un mouvement d'implantation des familles dans les unités de production ? Le domaine est-il entrain de se transformer pour elles, de lieu où l'on vend sa force de travail en lieu où on est chez soi, où les enfants trouvent normalement leur place et remplacent normalement leurs parents ?.

Il ne le semble pas puisque les membres les familles du Secteur Public qui ont un actif à l'extérieur l'envoient plus souvent sur le secteur privé (10 fois) que public (2 fois) tandis que les familles du secteur privé ne semblent pas chercher à placer les leurs sur le secteur public (1 cas de saisonnier, 3 de permanents contre 16 et 4 dans le secteur privé.)

(1) Voir les analyses de F.Diabi dans la partie suivante.

Dans le secteur public, si les familles restreintes sont bien majoritaires, elles ne sont pas les seules possibles, ni sans doute les plus efficaces pour assurer, à travers l'amélioration des conditions de vie de leurs membres, la reproduction des collectifs de travail, donc les bases d'une amélioration de la production.

Nous avons constaté, dans les unités de production, l'absence de projets d'intensification proposés et/ou pris en charge par les producteurs, dans une perspective de moyen, voire de long terme, et reposant sur un élargissement de la mise en oeuvre de la force de travail. Au contraire les projets qui existent, ^{quand} il y en a, sont centrés sur la mécanisation, le "manque de main d'oeuvre" ou "les coûts de main d'oeuvre" étant présentés comme des fatalités, y compris dans les régions où le sous-emploi des actifs locaux est évident. L'incapacité des unités de production publiques à retenir les producteurs les plus efficaces n'est-elle pas une incapacité du système à "installer" des groupes familiaux en leur offrant des stratégies de promotion par l'intensification comme choix alternatif à l'aventure individuelle du travail extérieur?

IV Les déterminants des ruptures familiales.

La recherche de combinaisons d'activités existe dans les secteurs public comme dans le secteur privé. Pourtant dans le secteur public la forme d'organisation familiale qui favorise le mieux ces combinaisons est minoritaire.

S'agit-il d'un fait irréversible, conséquence de l'intégration de l'agriculture au marché, et plus précisément de l'élargissement récent du marché du travail qui rendrait sans objet les vieilles solidarités familiales ? (I) S'agit-il de plus, présupposé implicite des politiques actuelles, comme en témoigne par exemple le type de logements mis en construction à la campagne comme en ville, d'une évolution favorable au développement agricole et non-agricole ? Cette évolution répond-elle à un besoin de "modernisation" ressenti par les intéressés ? Nous avons déjà vu, dans la première partie, que d'une certaine manière les grandes familles peuvent être "fonctionnelles" et servir le projet d'industrialisation. Nous nous demanderons maintenant si les ruptures qui ont été l'origine de la prédominance actuelle des familles restreintes dans le secteur public ont été voulues ou subies par leurs membres, et par conséquent si on doit considérer qu'elles sont appelées à se reproduire à la génération suivante, et à se généraliser.

(I). L'étude de l'AARDES, "les attributaires de la Révolution Agraire" déjà citée conclut dans ce sens son analyse d'une enquête exhaustive sur les attributaires de la première phase.

Nous le ferons à titre d'exemple pour une commune, Merouana, pour laquelle nous disposons de points de repères historiques assez précis, et en mettant en oeuvre non seulement les données des "questionnaires-ménages" utilisée jusqu'ici, mais aussi celles des "fiches-travailleurs", ce qui nous permet d'élargir notre base de réflexion.

Distinguons - les "grandes familles" actuelles, définies comme précédemment.

- les familles restreintes qui, d'après ce que nous savons, le sont depuis la constitution du couple. rencontré, ou en tout cas depuis très longtemps.
- les familles restreintes qui sont issues d'une rupture relativement récente, dont nous connaissons les circonstances.

Tableau 10. Mérouana - Evolution des types de famille.

Types (Secteurs	Grande famille	Famille restreinte ancienne	Famille restreinte issue d'une rupture récente	Renseignements obtenus insuf- fisants :	TOTAL
(Domaine (Autogéré	1	3	6	1	11
(Révolution (Agraire.	10	9	10	4	33
(Secteur (Privé	5	4	5	1	15
(TOTAL :	16	16	21	6	59

On voit que les trois groupes sont à peu près équilibrés, avec prédominance des ruptures récentes dans le domaine autogéré.

Le territoire de la commune de Merouana comprend une grande plaine, mal drainée en son centre ("merja"), entourée presque entièrement de massifs montagneux dont la partie Sud est constituée par le massif des Belezma. Avant les transformations coloniales, une population assez dense, parlant chaouia, vivait dans la montagne, avec des jardins et des vergers melk, dans des maisons en dur groupées en hameaux. Elle utilisait la plaine, territoire "arch", pour ses cultures de céréales et le pacage de bétail à certaines saisons. Une partie de la plaine était d'autre part le territoire d'une tribu maghzen, arabophone. Et de nombreux troupeaux du Sud venaient estiver autour de la merdja.

Il s'agit donc d'une situation classique dans l'histoire rurale algérienne. Une partie des terres de la plaine a été saisie par la colonisation (notamment à l'occasion du séquestre, ce qui a permis l'installation du centre de colonisation de Corneille, dont le territoire a été étendu par divers procédés bien connus et notamment des "échanges" de terre avec les agriculteurs installés à l'intérieur du périmètre). Une autre partie, autour de la "merja", classée "terre collective de culture" par le Sénatus consulte, était considérée comme communale, et en partie louée à un colon pratiquant l'embouche. Privée d'une partie importante de ses terres céréalières et de ses pacages, la population de la montagne a dû chercher à vendre sa force de travail, aux colons de la plaine et en France = le Belezma a fonctionné, classiquement, comme réservoir de main d'oeuvre.

Pendant la guerre de libération, les maisons et les jardins de la montagne ont été détruits, une partie de la population, victime de bombardements et ratissages, a été regroupée dans la plaine ou s'y est réfugiée, tandis que de nombreux hommes se battaient dans l'A.L.N.

Dans la plaine, ces familles montagnardes, installées sur le "arch" de leurs ancêtres, se pensaient chez elles, et à l'indépendance beaucoup ont renoncé à remonter réparer les ruines et ont essayé de vivre, soit en créant des cultures maraichères (il y a une nappe peu profonde que de nombreux puits atteignent facilement), soit en travaillant sur les chantiers des C.P.R. (très actifs dans cette région, dans les premières années de l'indépendance, avec les travaux de reboisement payés pour partie en nature, puis initiateurs d'un projet de mise en valeur de la "merja"), soit en envoyant l'un des leurs en émigration.

Ce sont ces familles que nous retrouvons actuellement dans le domaine, ou sur les capra et les GMV installés en première phase sur des terres "communales" qui n'étaient autres que les anciennes terres "arch" de leurs ancêtres.

C'est toute cette histoire de la région que nous allons retrouver à travers les biographies des travailleurs rencontrés.

Revenons aux trois catégories de familles que nous avons distinguées :

- Les grandes familles actuelles comprennent, outre celles que nous avons déjà présentées plus haut (paragraphe 4), dans la Révolution Agraire.

- + une famille directement victime de la guerre = un attribuaire agé, autrefois maître coranique dans la montagne, vivant avec son neveu, fils de chahid.

- + Une famille qui travaillait auparavant à titre privé sur le communal.

- + 3 familles d'anciens ouvriers agricoles.

- + 2 familles dont le chef a bougé toute sa vie à la recherche de travail.

- l'un, originaire de la montagne, est descendu jeune comme ouvrier agricole dans la plaine. Il a été ensuite ouvrier des Ponts de chaussées à Batna, puis travailleur des chemins de fer, puis journalier au CPR et dans le privé, avant de devenir attributaire. Il vit avec son fils, lui même membre d'un GMV :
- l'autre, émigré en France (poseur de rail) puis chef de chantier chez un colon à Skikda, puis travailleur d'usine en Allemagne, puis travailleur agricole à Skikda, rentré à l'indépendance sur ses terres et travailleur au CPR.

- les familles restreintes comprennent :

- dans le domaine autogéré - 3 anciens émigrés
- dans la Révolution Agraire - 3 anciens émigrés
 - 2 paysans installés depuis longtemps sur le communal.
 - 2 anciens journaliers
 - 2 paysans originaires de la montagne, déplacés du fait de la guerre.
- dans le secteur privé
 - 3 anciens émigrés
 - (1 situation antérieure non connue).

- pour les familles restreintes issues d'une rupture récente,
quelles ont été les circonstances de cette rupture de la grande famille?

Dans le secteur socialiste, on trouve des travailleurs plutôt jeunes, qui se sont séparés du noyau familial à l'occasion de la recherche de travail qui les a amenés sur le domaine.

- 2 travailleurs sont originaires du Sahara.

L'un a vécu sous la tente avec son père et ses 4 frères jusqu'en 1971, date à laquelle il a fait un stage qui lui a permis d'être recruté comme berger qualifié au domaine. Il vit avec un de ses frères non marié, infirme. Les autres sont toujours nomades.

L'autre, qui travaillait auparavant comme journalier des travaux publics dans le Sud, et dans le Nord pour les moissons, a fait également un stage de berger en 1974.

- 3 autres sont originaires de la montagne, où ils vivaient en grande famille sur les terres familiales.

L'un, qui sait lire et a travaillé comme monteur de 53 à 62, a laissé son frère dans la montagne en 77 pour s'installer sur le domaine avec un autre frère.

L'autre a quitté la famille réinstallée dans la montagne après la guerre, alors que tout son bien avait été détruit. Le troisième, dont la famille vit encore dans la montagne sur ses terres melk a travaillé quelques mois dans le bâtiment, dans le Sud, avant de se faire embaucher en 1975 au domaine comme saisonnier.

Un travailleur enfin est originaire d'une commune voisine où il vivait avec son frère dans la maison familiale tout en travaillant au domaine de cette commune. Il a été "muté" au domaine de Mérouana et a laissé à son frère la maison familiale.

Dans la Révolution Agraire, on trouve d'abord des familles dont l'installation séparée sur le communal (qui a provoqué leur insertion dans la Révolution Agraire) est une conséquence directe de la guerre.

- frère de chahid, originaire, de la montagne où tous les biens familiaux ont été détruits. A travaillé aux CPR.
- originaire de la montagne, regroupé dans la plaine, a travaillé comme journalier où il pouvait (jusqu'à Ouargla) avant de travailler aux CPR.
- originaire de la montagne, paysan sur terre familiale, a travaillé aux CPR dès 1963.
- originaire de la montagne, famille installée dans la plaine du fait de la guerre. A travaillé comme maçon à la journée et dans une entreprise de Batna.

D'autres sont des anciens émigrés, et la séparation s'est faite en relation avec leurs absences.

- vivait avec son frère sur la terre familiale, puis a émigré (travailleur dans les BTP, il acquiert une qualification) Rentré en 1971, il travaille comme maçon à la journée avant de devenir attributaire, désormais séparé de son frère.
- ancien émigré qualifié, rentré en 1968. Son père vit avec un autre frère sur les terres familiales très isolées. A choisi de s'installer à part dans la plaine pour pouvoir scolariser ses enfants.
- ancien mineur en France; rentré pendant la guerre, a travaillé comme journalier, puis en association sur une terre irriguée du communal.
- ancien émigré, 5 ans de prison pour sa participation aux activités de la Fédération de France, travailleur journalier agricole depuis son retour jusqu'à la Révolution Agraire.

D'autres enfin travaillaient à titre privé sur le communal, avec d'autres membres de la grande famille = c'est la Révolution Agraire qui a brisé ces ensembles (2 cas)

Dans le secteur privé, mis à part deux cas liés à des problèmes de santé, nous avons rencontré 3 familles dont la rupture est directement liée, comme celles des familles du secteur public, à l'histoire politique et économique de la région.

- un paysan moyen jeune, originaire d'une famille aisée, engagée dans la Révolution (le père était djoundi, les jeunes faisaient les liaisons) et ruinée par la guerre: 2 frères vivent à l'extérieur, (un ferrailleur en France, l'autre à Hassi Messaoud) 2 vivent sur place. La terre est partagée entre tous, les deux frères paysans s'associaient jusqu'à l'an dernier pour la culture, mais ne s'entendent plus.
- un ancien adjudant de l'ALN, blessé dans la montagne pendant toute la guerre. Ancien ouvrier agricole chez les colons, il est resté célibataire.
- un khammes, vivait autrefois avec son frère dans un autre village de la région, ne s'entendant plus avec lui, il est venu chercher du travail dans la plaine, abandonnant à son frère son ha d'héritage.

Même, ainsi réduites à l'état de schéma, ces trajectoires nous permettent de saisir la biographie des individus, l'histoire des familles, comme la traduction des bouleversements qui ont marqué cette région parmi d'autres, depuis la paupérisation obligeant à l'errance pour la recherche du travail, jusqu'aux tragédies de la guerre et à la grande misère qui l'a longtemps suivie dans cette région. Elles permettent également de comprendre la rupture familiale, non comme une "modernisation" mais comme le coup supplémentaire qui laisse les individus sans protection, matérielle et/ou affective, et limite leurs possibilités d'adaptation aux circonstances actuelles.

La Révolution Agraire, ici, s'adresse bien à la population rurale la plus meurtrie et se présente bien à elle comme promesse de réparation des malheurs accumulés : contient-elle implicitement pour certains d'entre les bénéficiaires l'Espoir d'une sécurité retrouvée, c'est à dire la possibilité d'installation du groupe familial tel qu'il est ou se sent matériellement et psychologiquement constitué, et pour d'autres un espoir de revenu amélioré rendant inutiles les contraintes familiales ?

Nous savons que la "libération" de la force de travail pour les entreprises agricoles ou non agricoles, proches ou lointaines, peut être assurée efficacement par la grande famille, et ceci à un coût social inférieur à celui des ruptures totales qui, en isolant le travailleur "nu", mettent la totalité de sa reproduction à la charge des secteurs employeurs ("sécurité sociale") et des zones d'emploi (exode rural).

Cette "libération" objective est-elle cependant inéluctable parceque ressentie comme une "libération subjective", les expériences antérieures de travail extérieur ayant créé un processus auto-entretenu dans lequel les aspirations des individus prennent le relai des pressions économiques pour saper les fondements mêmes des solidarités familiales ?.

En ce qui concerne les régions de vieille émigration, cela semble être le cas (1).

Lors de notre enquête, et dans le cas en particulier de Merouana, les ruptures familiales ne nous ont pas semblé être vécues comme des libérations (sauf dans certains cas, par exemple partage de patrimoine avec un projet d'intensification, ou décision de se rapprocher de l'école) mais plutôt comme un malheur supplémentaire. Certes, si nous avions rencontré les jeunes séparément, plutôt que les chefs de famille- chefs d'exploitation, nous aurions sans doute recueilli des points de vue différents : le fait que des émigrés vivent maintenant en Europe avec leur femme et leurs enfants, et que des couples se séparent des parents pour aller habiter près du lieu d'emploi non agricoles, suffit pour prouver que l'emprise du modèle familial à plusieurs actifs n'est pas totale.

Il y a donc actuellement concurrence entre deux modèles familiaux, chacun d'eux, par delà les motivations des intéressés, pouvant aller dans le sens des intérêts de forces sociales différentes. Nous avons vu que la grande famille, "fonctionnelle" pour les employeurs étrangers, peut servir l'industrialisation nationale et alléger sensiblement la crise urbaine actuelle. La famille restreinte, au contraire, semble favoriser, en contraignant au travail "mixte" ceux qui ne quittent pas leur région d'origine, les employeurs de main-d'oeuvre non qualifiée journalière ou saisonnière, c'est à dire les exploitants agricoles "capitalistes" ou "intensifs", les commerçants et entrepreneurs locaux, bref la bourgeoisie rurale à qui elle assure un stock de main d'oeuvre docile et mal payée.

(1) Voir en particulier l'article de A. Sayad déjà cité, pour le deuxième et le troisième "âges de l'émigration". C'est également la conclusion de Larbi Talha dans son article "Contribution à l'étude de l'émigration algérienne", T.M., n° Spécial "Du Maghreb", Octobre 1977, p. 464. qui cite les thèses de Colette Berthier et P. Rosanvallon sur l'émigration.

Ce sous-prolétariat rural, que la Révolution Agraire a entamé mais non supprimé, serait la condition de l'enrichissement rapide de ces catégories sociales en voie d'extension : gardant pour leur propre usage la grande famille, base souvent de leurs stratégies d'accumulation, elles auraient intérêt à présenter comme inéluctables, donc à accélérer, la décomposition des familles les plus pauvres.

Avec des modalités différentes, la prédominance des familles restreintes dans les cultures intensives pourrait avoir des effets orientés dans le même sens. Isolés, ces paysans seraient, comme dans le schéma classique d'intégration des paysanneries au marché capitaliste, plus facilement soumises aux formes indirectes d'exploitation de leur travail, formes qui actuellement fonctionnent au profit des commerçants privés qui leur achètent leurs produits.

Et quelle serait la position des domaines autogérés? Si les collectifs sont bien issus de la main d'oeuvre permanente que les colons avaient constituée à partir du même sous-prolétariat, on ne voit pas en quoi la grande famille serait au obstacle à une intensification réelle, exprimant la prise en main des moyens de production par une collectivité rurale de type nouveau. Par contre, la grande famille donnant à ses membres la possibilité d'une plus grande autonomie de décision et en particulier la possibilité de partir quand les conditions de vie sont trop mauvaises, faut-il s'étonner que les bureaucrates soient si pressés de la reléguer au rang de survivance(1), et préfèrent avoir à faire, pour la main d'oeuvre permanente, à des travailleurs totalement prolétaires ?

(1) L'explication culturelle - transposition mécanique de modèles occidentaux, ne nous paraît en effet pas suffisante si on ne cherche pas la fonction de cette opération

De telles questions dépassent donc largement les aspects "culturels", moraux ou psychologiques auxquelles est souvent réduit le discours sur la famille, pour déboucher sur l'analyse des processus de différenciation sociale dans les campagnes actuelles.

Conclusion.

La famille n'est pas une forme super structurelle dont les variations n'auraient d'intérêt que pour les spécialistes de la culture, ou les moralisateurs. Centre de formation des besoins, centre d'organisation de l'acquisition des revenus, elle est un lieu de lutte dont l'enjeu est la maîtrise sociale de la force de travail.

L'indifférence dont elle est l'objet n'est donc pas innocente, le dogme de la famille conjugale inévitable - ou souhaitable - pouvant produire les conditions de sa propre réalisation(1).

C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de poser l'hypothèse, pour l'état actuel de la société rurale algérienne et pour l'étape actuelle de l'économie, de processus de transformations suivant des voies différentes de celles que le capitalisme a imposé aux sociétés rurales européennes.

E. Wolf (2) remarquait que les systèmes de succession organisés pour assurer la transmission du patrimoine à un héritier unique favorisent la "libération" complète des autres, jetés sur le marché du travail, alors que les systèmes reposant sur le principe du partage

(1) Pas seulement par son rôle idéologique - les modalités d'attribution de la Révolution Agraire, la taille et la disposition des logements construits par l'Etat, peuvent provoquer des ruptures... chez les pauvres, tandis que l'utilisation de l'indivision peut protéger les riches des nationalisation de terre.

(2) Dans "Peasants", Prentice Hall, Engle Wood Cliffs, New Jersey 1966, p.75.

égalitaire, entraîneraient la généralisation des formes de "part-time employment". L'Algérie appartenant au deuxième groupe (1), et conservant un régime démographique assurant en moyenne plusieurs héritiers mâles à chaque chef de famille, se trouverait donc appelée à connaître des systèmes "ouvriers-paysans" ou "paysans-ouvriers".

Une telle prédisposition n'a pas été combattue, mais utilisée donc consolidée par le capitalisme colonial. Elle semble pouvoir encore l'être dans le cadre économique actuel, à la fois par la planification de l'industrialisation et par la bourgeoisie privée dans ses stratégies pour améliorer ses positions. Comme, de plus les politiques agraires menées jusqu'à ce jour en traitant chaque producteur comme un individu isolé, donc intégrable à de nouvelles structures, n'ont pas atteint leurs objectifs, il paraît nécessaire de faire porter une réflexion systématique sur les combinaisons d'activités et de besoins familiales: est-il impossible d'imaginer des formes d'organisation de la production qui seraient cohérentes avec une hypothèse de combinaison planifiée des développements agricoles et non agricoles, non seulement au niveau global, mais aussi dans les pratiques quotidiennes locales?

Ceci est en relation évidente avec l'analyse de classes : ce ne sont pas les individus mais les familles qui sont membres des classes sociales, et si les familles pratiquent largement la combinaison d'activité, aucun schéma séparant la hiérarchie des groupes sociaux selon le secteur d'activité ne peut rendre compte de la réalité.

(1) dans la pratique, le droit sur les terres étant réservé le plus souvent aux seuls fils.

Au contraire, nous avons constaté que la séparation entre secteurs est loin d'être la règle, travail agricole et travail non agricole étant pratiqués simultanément au sein d'une même famille, ou successivement par le même individu ou successivement d'une génération à l'autre, mais, en règle générale, à des niveaux comparables dans la hiérarchie des statuts de chaque secteur d'activité. La différenciation fondamentale serait donc à faire selon ces niveaux empiriquement constatés (et qu'une étude systématique des alliances matrimoniales confirmerait sans doute).

On pourrait distinguer ainsi :

- un sous prolétariat rural et urbain à la fois, défini par l'insuffisance des moyens de production possédés et l'incapacité à vendre régulièrement sa force de travail.

- une bourgeoisie rurale en communication avec les bourgeoisies urbaines, privée ou publique. Ces deux groupes sont en position partiellement antagoniste, le second exploitant le premier qui lui vend une partie de sa force de travail.

- un ensemble de familles assurant leur reproduction simple avec éventuellement une amélioration des conditions de vie, soit en vendant les produits de leur unité de production, soit en vendant leur force de travail. Ces familles ne sont que rarement en conflit ^{local} direct avec celles des deux autres groupes, car elles ne sont pas en position d'exploiteur, et si elles sont victimes de prélèvements de ^{sur} travail c'est à travers des salaires et des prix qui se fixent sur le marché et/ou par décision étatique centrale.

Mais si le secteur d'activité ne semble pas globalement significatif, qu'en est-il du "secteur juridique"?

A chacun des niveaux distingués, on trouve des actifs relevant du secteur public, donc dépendant essentiellement des décisions étatiques et d'autres relevant du secteur privé, donc dépendant essentiellement du marché. Les différences ne sont pas aussi décisives qu'il y paraît,

puisque là aussi les passages sont possibles au sein d'une même famille entre l'un et l'autre.

Mais la concurrence étant vive actuellement entre les deux systèmes politico-économiques dont ces deux "secteurs" sont la matérialisation, des idéologies contraires s'affrontent qui peuvent brouiller la conscience des acteurs sociaux.

C'est pourquoi, il est nécessaire de voir qu'elle interprétation de leur propre situation, de leur rapport à l'Etat et au marché, donnent les ruraux.

Cette analyse est d'autant plus nécessaire que nous avons vu à quel point l'idéologie est importante dans le maintien ou le changement de l'organisation des groupes familiaux : c'est bien à travers l'idée qu'elles se font, sous l'effet de l'expérience collective du milieu social, mais aussi des interventions de l'école, des médias des valeurs morales et religieuses traditionnelles ou nouvelles, de leur présent et de leur avenir que les familles, croyant poursuivre leurs propres fins, ajustent (1) les comportements de leurs membres aux demandes de la société globale. Jusqu'à maintenant, prenant acte de la situation défavorisée - matériellement et en prestige - de l'agriculture les familles rurales ont traduit ces choix centraux en stratégies d'accès à l'industrialisation - urbanisation.

- (1) Le fait de laisser partir les jeunes, de renoncer aux interventions des normes anciennes en abandonnant le terrain culturel à l'école, aux médias et aux marchandises - "debharaso" et même "debbarasha" dit on souvent des jeunes scolarisés, de ceux qui ne veulent plus travailler pour leurs parents ou qu'on sait ne plus pouvoir aider - étant l'un des formes de cet ajustement, qui ouvre la voie à la prolétarianisation intégrale dans l'exode rural.

A une politique centrale différente, quelles seraient les familles qui pourraient répondre par des stratégies d'investissement de leur force de travail dans l'investissement agricole ? Et, dans la situation actuelle, quelles seraient les familles qui seraient en état de se constituer en force sociale pour agir dans le sens d'une modification de la politique centrale?.

La partie suivante apportera les quelques éléments d'information dont nous disposons à ce sujet, afin que nous puissions proposer en conclusion d'ensemble une hypothèse de repérage des forces sociales en présence.

